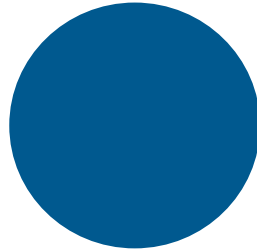




Institut interréseaux
de la Formation
professionnelle continue

Rapport d'activités 2024



Nota bene

Le présent rapport annuel d'activités de l'IFPC porte sur l'année scolaire 2023-2024 pour ce qui relève du volet formation et sur l'année civile 2024 pour ce qui concerne le volet administratif.

En application de l'article 39 du décret du 11 juillet 2002 relatif à l'Institut interréseaux de la Formation professionnelle continue, ainsi que de l'article 81 du contrat de gestion de l'IFPC, le rapport est présenté au Conseil d'administration du 21 août 2025.



Table des matières

Table des matières	2
Introduction	3
Chapitre 1 : Les missions de l'IFPC	4
Chapitre 2 : Les activités de formation de l'IFPC	6
2.1. La formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles, de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS et des pôles territoriaux.....	6
2.2. Les intégrations au programme de formations interréseaux.....	8
2.3. La formation à destination du Service général de l'Inspection	9
2.3.1. La formation d'insertion professionnelle des inspecteurs stagiaires	9
2.3.2. La formation professionnelle continue des inspecteurs	10
2.3.3. La formation professionnelle continue des inspecteurs coordonnateurs	12
2.4. La formation initiale des directions	13
2.5. La formation complémentaire : module fondamental / module DI	16
2.6. Les formations des Délégués aux contrats d'objectifs et Directeurs de zone	18
Chapitre 3 : Organisation et gestion de l'IFPC	22
3.1. Le contrat de gestion.....	22
3.2. Les organes de gestion et de contrôle	22
3.3. Organigramme et membres du personnel	26
3.4. Les marchés publics.....	28
3.5. Les conventions de collaboration	29
3.6. La contribution aux Plans d'actions du Gouvernement et aux travaux des instances européennes	30
3.7. La gestion des plaintes.....	31
3.8. Déclaration d'accessibilité.....	33
Liste des annexes	33
Annexe 1 : Ordres du jour des réunions du Bureau et du Conseil d'administration	34
Annexe 2 : Montant des indemnités et jetons de présence des Administrateurs, des indemnités ou des rémunérations des Commissaires aux Comptes, du Commissaire du Gouvernement et de l'Administrateur général pour l'année 2023	50
Annexe 3 : Données synthétiques relatives aux marchés publics 2024	53

Introduction

L'année 2024 représente un tournant essentiel dans la réforme de la formation professionnelle continue initiée par le décret du 17 juin 2021¹, avec la mise en œuvre pour l'année scolaire 2023-2024 des nouveaux programmes généraux de formations interréseaux qui seront d'application jusqu'à l'année scolaire 2029-2030.

En vue d'adapter son mode de fonctionnement à l'égard de ces programmes pluriannuels appliqués sur une durée de six années, l'IFPC a soumis pour la première fois à ses partenaires de formation professionnelle continue un marché public couvrant une période de trois années scolaires.

Dans la continuité de l'année 2023, l'IFPC organise à un rythme soutenu toujours plus de formations professionnelles continues, notamment à travers son dispositif des Regroupements de Formations interréseaux (RFI) qui permet aux écoles fondamentales et secondaires de former en deux journées l'ensemble de leurs membres du personnel. En parallèle, l'IFPC assure en 2024 de nouvelles formations supplémentaires décidées par le Gouvernement, à l'instar de celles relatives au développement des compétences et à l'évaluation des membres du personnel de l'enseignement.

Au registre des nouveaux projets marquants, en application du décret du 27 avril 2023 relatif à l'amélioration du climat scolaire et à la prévention du harcèlement et du cyberharcèlement scolaires², une collaboration avec la Direction générale du pilotage du système éducatif et l'Observatoire du Climat scolaire a été mise en œuvre pour l'organisation de formations spécifiques.

D'un point de vue technologique, l'IFPC continue sa mutation et amorce, en coopération avec les services de l'ETNIC, une migration vers de nouveaux outils informatiques, avec comme conséquence directe la création d'un domaine propre à l'Institut : « @ifpc-fw.be ».

Pour diversifier sa communication, l'IFPC lance également en 2024 un projet de capsules vidéo visant à promouvoir autrement son offre de formations. Leur réalisation est entièrement internalisée en mobilisant des compétences présentes dans les différentes équipes.

Enfin, il semble pertinent de relever en 2024 la création de groupes de travail avec des représentants des différents services de l'IFPC. Ces collaborations visent à améliorer les synergies au sein de l'équipe et à optimiser l'environnement de travail, avec comme principal fil d'Ariane la fixation d'objectifs réalistes à mettre en place à court ou moyen terme, le tout dans une logique constante d'amélioration du service public.

¹ Décret de la Communauté française du 17/06/2021 portant le Livre 6 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et portant le titre relatif à la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS, *M.B.*, 30/07/2021

² Décret de la Communauté française du 27/04/23 relatif à l'amélioration du climat scolaire et à la prévention du harcèlement et du cyberharcèlement scolaires, *M.B.*, 19/09/2023

Chapitre 1 : Les missions de l'IFPC

L'IFPC est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) pour :

- les formations professionnelles continues en interréseaux dans l'enseignement fondamental, l'enseignement secondaire et pour les Centres PMS (Décret du 11 juillet 2002) ;
- les autres formations décidées par le gouvernement (Décret du 11 juillet 2002 - art.26, §2, 3°) ;
- la formation initiale des directeurs, volet commun à l'ensemble des réseaux (Décret du 2 février 2007) ;
- la formation initiale et en cours de carrière des membres du service général de l'Inspection (Décret du 10 janvier 2019) ;
- la formation à la pédagogie de l'enseignement fondamental ou de l'enseignement secondaire inférieur à destination des agrégés de l'enseignement secondaire supérieur et des porteurs d'un diplôme de niveau universitaire complété par le certificat d'aptitudes pédagogiques ou le certificat de cours normaux techniques moyens (Décret du 30 avril 2009 – art. 25) ;
- la formation initiale, d'insertion professionnelle et en cours de carrière des délégués au contrat d'objectifs/directeurs de zone (Décret du 13 septembre 2018) ;
- la formation des Conseillers au soutien et à l'accompagnement (Décret du 27 mars 2019) ;
- les formations donnant accès à des fonctions de sélection et de promotion pour le réseau de la Communauté française, à l'exception des fonctions de directeur telles que visées à l'article 2, § 1^{er}, 1° du décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs.

Plus précisément, dans le cadre du décret du 17 juin 2021 portant le Livre 6 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et portant le titre relatif à la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS, l'institut a notamment pour missions :

- 1° d'organiser des formations professionnelles continues en interréseaux conformément à l'article 6.1.3-3, § 1^{er}, du Code et au profit des bénéficiaires de formation ;*
- 2° d'assurer les formations spécifiques qui sont confiées à l'Institut par toute disposition décrétole ou réglementaire ;*
- 3° d'assurer les autres formations décidées ou autorisées par le gouvernement ;*
- 4° d'assurer un suivi continu de la qualité des formations qu'il organise ;*
- 5° de procéder à l'évaluation des formations visées au 1° selon les critères établis conformément à l'article 6.1.5-1, 6°, du Code, de produire tous les 3 ans un rapport d'évaluation des formations visé à l'article 6.1.5-12 du Code et de le transmettre au Conseil de la formation professionnelle continue ;*
- 6° d'expérimenter et de mettre en place des dispositifs de formation innovants jugés pertinents.*

Sur le principe, il convient de rappeler que l'IFPC exerce ses missions conformément aux dispositions légales suivantes :

- la loi du 16 mars 1954 relative au contrôle de certains organismes d'intérêt public ;
- le décret du 27 mars 2002 relatif au pilotage du système éducatif de la Communauté française ;
- le décret du 13 septembre 2018 portant création du Service général de pilotage des écoles et Centres psycho-médico-sociaux et fixant le statut des directeurs de zone et délégués au contrat d'objectifs ;
- le décret du 11 juillet 2002 relatif à l'Institut interréseaux de la Formation professionnelle continue et ses arrêtés d'exécution ;
- le décret du 5 octobre 2023 relatif à la gouvernance, à la transparence, à l'autonomie et au contrôle des organismes, des sociétés de bâtiments scolaires et des sociétés de gestion patrimoniale qui dépendent de la Communauté française ;
- le décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs et directrices dans l'enseignement;
- le décret du 10 janvier 2019 relatif au service général de l'Inspection ;
- le décret du 3 mai 2019 portant sur les livres 1^{er} et 2 du code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun ;
- le décret du 30 avril 2009 portant exécution du Protocole d'accord du 20 juin 2008 conclu pour la période 2009-2010 avec les organisations syndicales représentatives du secteur de l'enseignement ;
- le décret du 17 juin 2021 portant le Livre 6 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et portant le titre relatif à la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS.

Chapitre 2 : Les activités de formation de l'IFPC

2.1. La formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles, de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS et des pôles territoriaux

La programmation des formations professionnelles continues pour l'année scolaire 2023-2024 s'appuie sur l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 8 novembre 2024 fixant les orientations et thèmes prioritaires de la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire des centres PMS³.

Sur le principe, cet arrêté fixe trois programmes distincts à destination d'un public ciblé :

- Un programme général « enseignement » fixant 19 orientations prioritaires pour la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles :

Numéro	Orientation prioritaire de formation du programme « enseignement »
1	S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative
2	Comprendre et s'approprier les enjeux et les attentes du système éducatif en vue de soutenir l'accrochage scolaire
3	Comprendre et s'approprier le nouveau parcours d'enseignement qualifiant (PEQ) et la gouvernance du qualifiant (GQ)
4	Comprendre et s'approprier l'approche éducative de l'orientation
5	Développer une approche critique et réflexive (à la fois l'aspect collectif et individuel) en vue d'adapter et d'ajuster ses pratiques professionnelles au service des apprentissages des élèves
6	Encourager et développer les pratiques collaboratives et l'intelligence collective à partir des besoins de la communauté éducative et des partenaires externes
7	S'approprier et mettre en œuvre les référentiels et les programmes
8	Contribuer à réduire les inégalités scolaires et les discriminations
9	Soutenir le développement des compétences professionnelles liées au Français - langue de scolarisation
10	Contribuer à rendre l'école inclusive
11	Contribuer à la transition socio-écologique
12	Soutenir le développement des compétences professionnelles liées à des fonctions ou missions spécifiques, suivant les étapes de la carrière
13	Soutenir le développement des compétences professionnelles des fonctions de sélection et de promotion
14	Soutenir l'insertion professionnelle des membres du personnel novices

³ Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08/11/2024 modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 septembre 2022 fixant les orientations et thèmes prioritaires de la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaires des centres PMS pour la période entre les années scolaires 2023-2024 et 2029-2030, M.B., 29/11/2024

15	Promouvoir l'évaluation au service des apprentissages
16	Développer la dimension démocratique et citoyenne dans les pratiques professionnelles et l'organisation de la vie scolaire
17	Élaborer, mettre en œuvre et évaluer des processus et des pratiques de pilotage, de leadership au sein des écoles, dans une perspective collaborative et de développement professionnel et organisationnel
18	Développer un climat scolaire positif
19	Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement

Tableau 1 – Liste des orientations prioritaires du programme « enseignement »

- Un programme général « centre PMS » fixant 15 orientations prioritaires pour la formation professionnelle continue des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire des centres PMS :

Numéro	Orientation prioritaire de formation du programme « centre PMS »
1	Comprendre, s'approprier et questionner les fondamentaux du métier des agents PMS notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel et la démarche méthodologique et les compétences transversales
2	Saisir les enjeux, questionner et développer le travail d'équipe au niveau du C.PMS, la collaboration avec les équipes éducatives et avec les partenaires extérieurs/ le réseau
3	Favoriser et participer aux actions en lien avec le bien-être des élèves à l'école
4	Développer des compétences relationnelles et émotionnelles des membres du personnel
5	Comprendre et s'approprier les enjeux et les attentes du système éducatif et leur traduction en termes de pratiques professionnelles des agents PMS
6	Comprendre et s'approprier les évolutions de la société, et leurs implications pour les pratiques professionnelles des agents PMS
7	Comprendre et s'approprier les enjeux et les attentes du système éducatif concernant l'accrochage scolaire en vue de le soutenir
8	Comprendre et s'approprier les enjeux de l'école inclusive afin de contribuer à son développement
9	Promouvoir l'approche éducative de l'orientation
10	Faire évoluer ses connaissances, sa posture et ses pratiques, dans le travail avec les familles et le soutien à la parentalité
11	Faire évoluer ses connaissances, sa posture et ses pratiques concernant le repérage des difficultés, le diagnostic et la guidance
12	Faire évoluer ses connaissances, sa posture et ses pratiques en lien avec l'éducation à la santé à l'école, dont l'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, en vue de soutenir sa promotion et son développement
13	Faire évoluer ses connaissances, sa posture et ses pratiques en lien avec la gestion des situations de crises
14	Développer une approche critique et réflexive (à la fois collective et individuelle) en vue d'adapter et d'ajuster ses pratiques professionnelles
15	Faire évoluer ses connaissances, sa posture et ses pratiques dans sa fonction de direction de C.PMS

Tableau 2 – Liste des orientations prioritaires du programme « centre PMS »

- Un programme général « pôles territoriaux » fixant 3 orientations prioritaires pour la formation professionnelle continue des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux :

Numéro	Orientation prioritaire de formation du programme « pôles territoriaux »
1	Comprendre, s'approprier, questionner les enjeux de l'école inclusive et les missions des membres des pôles territoriaux, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel, les compétences transversales, les enjeux et les attentes du système éducatif et leur traduction en termes de pratiques professionnelles
2	Saisir les enjeux, encourager et développer les pratiques collaboratives, l'intelligence collective et le travail d'équipe au niveau des pôles territoriaux, la collaboration avec les équipes éducatives, les C.PMS et les partenaires externes
3	Soutenir le développement des compétences professionnelles, faire évoluer ses connaissances et ses pratiques dans sa fonction de membre de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux, de coordonnateur des pôles territoriaux

Tableau 3 – Liste des orientations prioritaires du programme « pôles territoriaux »

Au total, pour l'année scolaire 2023-2024, l'IFPC a organisé 1974 sessions relatives aux formations professionnelles continues⁴. Chacune de ces formations s'inscrit dans une thématique en lien avec l'une des orientations prioritaires des trois programmes généraux.

2.2. Les intégrations d'événement au programme de formations interréseaux

La demande d'intégration d'un événement est une démarche consistant à faire correspondre celui-ci aux intitulés et aux objectifs du programme de l'IFPC. Les demandes d'intégration s'inscrivent pour la plupart dans des thématiques qui visent à actualiser les connaissances pour enrichir sa pratique pédagogique dans une discipline ou un secteur. D'autres se rapportent à des formations qui traitent de la méthodologie ou de la didactique. Il importe de signaler que les événements intégrés ne sont pas mis en concurrence avec les autres offres de formation reçues par la voie du marché public. Selon cette logique, l'IFPC ne prend aucun honoraire formateur à sa charge dans le cadre des intégrations d'événements, mais couvre de manière générale le remboursement des frais de déplacements des participants, les frais de collations et de repas quand ils s'indiquent, voire les coûts des supports pédagogiques.

Dans un souci de traitement équitable des demandes d'intégration, le Conseil d'administration de l'IFPC a fixé un ensemble de critères permettant d'analyser l'opportunité d'introduire un événement spécifique dans le programme des formations en interréseaux de l'IFPC. Par principe, ces critères servant à l'analyse des dossiers sont indicatifs et susceptibles d'évoluer, sous réserve d'une évaluation laissant apparaître la nécessité d'une modification.

En pratique, la majorité des intégrations se présentent davantage comme des colloques, des conférences ou encore sous la forme de divers ateliers. Certaines mettent en avant les résultats de recherches tandis que d'autres présentent des outils dans des secteurs d'activités ou des disciplines variés.

⁴ Les sessions de formation recensées concernent les articles 6.1.3-8. et 6.1.3-11. du Livre 6 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire. Les formations supplémentaires décidées par le Gouvernement et ressortant de l'article 6.1.3-9. ne sont comptabilisées dans ce total de 1974 sessions.

Globalement, en termes de formation ayant fait l'objet d'une demande d'intégration au programme interréseaux pour l'année scolaire 2023-2024, 127 sessions ont été organisées, proposées par 48 opérateurs différents. Dans la pratique, le volume de sessions intégrées est en constante augmentation depuis des années, mettant ainsi en exergue l'attractivité et le rôle central de l'IFPC dans l'organisation de formations professionnelles à destination des métiers du monde éducatif.

2.3. La formation à destination du Service général de l'Inspection

Au cours de l'année 2024, l'IFPC a organisé la formation d'insertion professionnelle des inspecteurs stagiaires ainsi que la formation professionnelle continue des inspecteurs.

Parallèlement, faisant suite à une demande du Service général de l'Inspection, l'IFPC a également assuré une formation à destination du staff des inspecteurs coordonnateurs dans le cadre de la future évaluation des inspecteurs stagiaires. Il s'agissait d'une suite à la formation fixée fin d'année 2023 ainsi qu'un module de formation sur le feedback.

Quant à la formation en cours de carrière des inspecteurs auditeurs référents, malgré plusieurs relances de marché public, aucun opérateur ne s'est positionné pour rencontrer le besoin exprimé par le service.

2.3.1. La formation d'insertion professionnelle des inspecteurs stagiaires

C'est le décret de la Communauté française du 10 janvier 2019⁵ qui organise la formation d'insertion professionnelle des inspecteurs stagiaires comptant 160 heures.

Sur la base d'une proposition de l'IFPC, en concertation avec l'Inspecteur général coordonnateur, le Gouvernement élabore un plan de formation d'insertion professionnelle. Ce dernier est composé de deux parties qui sont mises en œuvre simultanément.

La première partie est constituée d'une formation de 90 heures minimum, commune à toutes les fonctions d'inspecteur. La deuxième partie est constituée d'une formation de 30 heures minimum, spécifique à la fonction ou à un groupe de fonctions.

En accord avec le plan de formation, quatre modules de formation ont donc été organisés par l'IFPC :

- Motivation des actes administratifs
- Communication intra et interpersonnelle
- Analyse systémique et évaluation intermédiaire des contrats d'objectifs
- Identité professionnelle, capacité de questionnement, de prise de distance et d'analyse réflexive – cadre théorique

Motivation des actes administratifs

L'objectif général était d'améliorer la structure des décisions administratives rédigées par les inspecteurs en s'appuyant sur les prescrits légaux et réglementaires y afférant. Les contenus

⁵ Décret de la Communauté française du 10/01/2019 relatif au service général de l'Inspection, M.B., 26/02/2019

abordés durant la formation touchaient à la description et à l'analyse des faits, au style administratif ainsi qu'à la structure des décisions administratives.

La durée de la formation était de 18 heures. Compte tenu de la taille du public cible (une soixantaine d'inspecteurs stagiaires), le groupe a été scindé en deux. La formation a été prise en charge par Droits Quotidiens et s'est déroulée les 8 janvier, 9 janvier et 5 mars 2024 pour le groupe 1, et les 10 janvier, 11 janvier et 6 mars 2024 pour le groupe 2.

Communication intra et interpersonnelle

La finalité était d'instaurer un cadre générant des relations communicationnelles constructives. La formation devait notamment permettre d'identifier des pratiques productives (empathie, écoute, reformulation...) et contre-productives (jugement, irrespect...) au travers de mises en situation et d'analyses de cas.

La durée de la formation était de 18 heures. Comme pour le module précédent, le groupe a été scindé en deux. La formation a été prise en charge par ULB et s'est déroulée les 10 janvier, 11 janvier et 18 avril 2024 pour le groupe 1, et les 8 janvier, 9 janvier et 19 avril 2024 pour le groupe 2.

Analyse systémique et évaluation intermédiaire des contrats d'objectifs

Il s'agissait de découvrir les finalités, le sens, les enjeux et la philosophie de l'évaluation intermédiaire dans le processus global de la nouvelle gouvernance, avec notamment une attention particulière portée au rôle de l'inspecteur dans ce cadre.

La durée de la formation était de 12 heures et la totalité du public y était conviée. La formation était dispensée par ULB les 27 mai et 28 mai 2024.

Identité professionnelle, capacité de questionnement, de prise de distance et d'analyse réflexive – cadre théorique

La formation visait à développer la réflexivité sur les actions et sur la posture par l'analyse de situations au regard des missions prescrites. Il était également question d'expérimenter plusieurs dispositifs et outils en lien avec l'analyse de pratiques professionnelles.

La durée de la formation était de 18 heures et prise en charge par l'UMONS. Le groupe était scindé en 2 pour une partie de la formation. Le groupe 1 a été formé les 4 mars, 6 mars et 08 mars 2024, et le groupe 2 les 5 mars, 7 mars et 8 mars 2024.

2.3.2. La formation professionnelle continue des inspecteurs

L'article 94 du décret du 10 janvier 2019 relatif au service général de l'inspection dispose que les membres du Service général de l'Inspection exerçant une fonction de promotion d'inspecteur suivent une formation en cours de carrière. Ce décret fixe aussi les contenus et les objectifs de cette formation. L'article en question précise, en son deuxième paragraphe, que c'est l'IFPC qui détermine un plan commun de formation annuel obligatoire, sur la base d'une proposition du Service général de l'Inspection.

La thématique de la formation commune a été modifiée en cours d'année, passant du principe de causalité à l'usage de l'intelligence artificielle dans l'enseignement. Sur cinq modules de formation individuelle initialement prévus, quatre ont été effectivement organisés.

Conférences et ateliers sur l'intelligence artificielle (IA) dans l'enseignement

La formation devait traiter de l'apparition de l'IA, ses enjeux et ses impacts dans l'enseignement ainsi que ses applications pratiques dans le domaine de l'éducation. Elle s'est présentée sous la forme de deux conférences en plénière suivie de travaux en ateliers.

La formation a été animée par le CFIP le 22 octobre 2024.

Traitement de texte – niveau avancé

La formation visait à renforcer les compétences des inspecteurs dans l'utilisation d'un logiciel de traitement de texte. Les contenus de formation devaient permettre de travailler la mise en page et la mise en forme de données, l'utilisation d'un document partagé et la réalisation de publipostage.

La formation a été dispensée par le CECOTEPE les 21 octobre et 23 octobre 2024.

Rédaction d'une note administrative

Il s'agissait de renforcer les compétences des inspecteurs pour la rédaction de décisions administratives, en travaillant la structuration et la motivation avec l'appui de prescrits légaux et réglementaires.

La formation a été prise en charge par Droits Quotidiens les 4 mars, 7 mars et 8 mars 2024.

Didactique et pratique des arts : neurosciences et musiques : mythes et réalités de l'impact de la musique sur les fonctions cognitives et exécutives du cerveau

Pour couvrir les contenus de ce module de formation, les inspecteurs ont participé au colloque-festival BAM ! Brain & Music « Les pouvoirs de la musique sur le cerveau ». Ainsi, durant 3 jours, ils ont suivi des ateliers et des conférences dont la thématique centrale était les pouvoirs de la musique sur le cerveau.

Le colloque-festival BAM était organisé les 21 mars, 22 mars et 23 mars 2024.

Optimiser le fonctionnement d'une équipe

Malgré plusieurs relances de marché public, ce module n'a pas pu être organisé en 2024 car aucun opérateur de formation ne s'est positionné.

Il s'agissait d'instaurer et de maintenir un cadre de travail sécurisant pour chacun afin d'améliorer la performance d'équipe, et ce par le biais d'une démarche de mise en intelligence collective. Les contenus devaient aborder les déterminants d'une équipe performante, les rôles d'équipe ainsi que des outils et/ou techniques favorisant un fonctionnement sain et permettant d'agir face à des dysfonctionnements.

Recherche en éducation : accompagnement d'une mission d'évaluation d'un dispositif pédagogique en cours

Malgré plusieurs relances de marché public, ce module n'a pas pu être organisé en 2024 car aucun opérateur de formation ne s'est positionné.

La formation devait permettre de préparer la mission d'évaluation (définir la question centrale et les périmètres de la mission), de mener celle-ci (récolte de données) et de rédiger un rapport d'évaluation en traitant des données de manière objective.

2.3.3. La formation professionnelle continue des inspecteurs coordonnateurs

Analyse de pratiques professionnelles – Approfondissement

Cette formation devait approfondir les dispositifs d'analyse de pratiques professionnelles présentés lors de la formation d'octobre 2023 en vue d'implémenter un dispositif d'analyse de pratiques professionnelles dans le contexte de la formation des inspecteurs stagiaires et des différentes fonctions.

La formation a été dispensée par l'UNamur les 22 janvier, 23 janvier et 24 janvier 2024.

Effectuer un feedback porteur

Initialement prévue pour les inspecteurs, cette formation a été suivie par les inspecteurs coordonnateurs. Elle visait à assimiler les bonnes pratiques du feedback pour le rendre constructif, en approfondissant notamment l'écoute active, la reformulation ainsi que des techniques de questionnement.

La formation était prise en charge par Education Globale & Développement les 22 octobre et 23 octobre 2024.

2.4. La formation initiale des directions

Le plan de formation pour la formation initiale des directions est défini par le décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs et directrices dans l'enseignement. Le volet interréseaux se scinde en deux axes : un axe administratif d'une durée de 12 heures, et un axe pilotage d'une durée de 78 heures.

En termes de contenu, la partie interréseaux de la formation initiale des directions cible à la fois :

- 1) Les enjeux et orientations du système éducatif, et notamment les valeurs, les finalités, les objectifs et missions prioritaires du système éducatif en vue de développer chez les directeurs une vision pédagogique et une capacité de pilotage de leur école en cohérence avec ceux-ci ;
- 2) Les responsabilités et compétences communes à tous les directeurs.

Pour ce faire, chaque axe est orienté vers des objectifs pédagogiques précis que l'on peut résumer ainsi :

Axe administratif

- Acquérir les éléments de base pour appréhender le cadre légal et réglementaire, la hiérarchie des normes et les principes généraux de droit ;
- Appréhender les principales bases légales pertinentes du niveau concerné ;
- S'initier à une démarche de recherche dans les bases légales et réglementaires pour pouvoir résoudre des cas pratiques simples et actualiser et approfondir ses connaissances sur une problématique donnée.

Axe pilotage

- Développer une vision pédagogique en lien avec les orientations du système éducatif, à partir de laquelle le directeur exercera le leadership pédagogique qui lui revient et organisera le pilotage de son école ;
- Développer des compétences et aptitudes relationnelles, interpersonnelles et groupales, notamment, en organisation scolaire, en vue d'atteindre les objectifs et missions prioritaires du système éducatif.

En termes d'activités, durant la période comprise entre le 1^{er} septembre 2023 et le 31 août 2024, l'IFPC a organisé et/ou certifié 77 sessions de formations pour les 2 axes de formation du volet interréseaux de la formation initiale des directions. Plusieurs sessions de formation supplémentaires ont été demandées aux opérateurs de formation afin de répondre à la forte demande, en particulier pour le module administratif, le module vision pédagogique ainsi que le module développement des compétences et aptitudes relationnelles, interpersonnelles et groupales et construction de l'identité professionnelle de la fonction de directeur.

Les premières sessions de formation, d'une durée de 12h à 39h selon les lots, ont débuté en septembre 2023. Au total, pour l'année 2023-2024, l'IFPC disposait de 103 sessions parmi lesquelles 77 ont été activées.

Formations initiales des directions 2023-2024	Sessions disponibles	Sessions activées
<u>Lot 1</u> Formation relative à l'axe administratif pour l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (12h)	16	15
<u>Lot 2</u> Formation relative à l'axe administratif pour l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé (12h)	12	9
<u>Lot 3</u> Formation relative à l'axe administratif pour l'enseignement de promotion sociale (12h)	4	3
<u>Lot 4</u> Formation relative à l'axe administratif pour l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit (12h)	2	2
<u>Lot 5</u> Formation relative à l'axe pilotage – Module vision pédagogique et pilotage (partie vision pédagogique) – pour l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (18h)	15	13
<u>Lot 6</u> Formation relative à l'axe pilotage – Module vision pédagogique et pilotage (partie vision pédagogique) – pour l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé (18h)	10	7

<u>Lot 7</u> Formation relative à l'axe pilotage – Module vision pédagogique et pilotage (vision pédagogique) pour l'enseignement de promotion sociale (18h)	3	1
<u>Lot 8</u> Formation relative à l'axe pilotage - Module vision pédagogique et pilotage (partie vision pédagogique) pour l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit (18h)	1	1
<u>Lot 9</u> Formation relative à l'axe pilotage - Module vision pédagogique et pilotage (partie pilotage) pour l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (21h)	11	5
<u>Lot 10</u> Formation relative à l'axe pilotage - Module vision pédagogique et pilotage (partie pilotage) pour l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé (21h)	10	4
<u>Lot 11</u> Formation relative à l'axe pilotage - Module vision pédagogique et pilotage (partie pilotage) pour l'enseignement de promotion sociale (21h)	2	1
<u>Lot 12</u> Formation relative à l'axe pilotage - Module vision pédagogique et pilotage (partie pilotage) pour l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit (21h)	2	1
<u>Lot 13</u> Formation relative à l'axe pilotage – Module développement des compétences et aptitudes relationnelles, interpersonnelles et groupales et construction de l'identité professionnelle de la fonction de directeur – commun à tous les niveaux d'enseignement (39h)	15	15

Tableau 4 – Récapitulatif des sessions FID sur l'année scolaire 23-24

2.5. La formation complémentaire : module fondamental / module DI

Dans le cadre de la formation module DI/module fondamental, le marché public lancé en juillet 2021 compte un total de 11 lots répertoriés comme suit :

- Psychologie des enfants 5-12 ans
- Psychologie des adolescents 12-15 ans
- Didactique en langues étrangères
- Didactique en histoire, géographie, sciences sociales, sciences économiques
- Didactique en français FLE
- Didactique en éducation physique
- Didactique en mathématiques et en sciences
- Didactique en éducation artistique
- Didactique en CT et PP
- Didactique en cours philosophiques
- Langue des signes (pas de proposition d'opérateur, pas de demande des participants, donc non organisé)

Les premières sessions de formations, d'une durée de 20h à 40h selon les lots, ont débuté en janvier 2024. Au total, pour l'année 2024, l'IFPC a programmé 33 sessions parmi lesquelles 31 ont été activées.

Formations module DI/module fondamental 2024	Sessions programmées	Sessions activées
<u>Lot 1</u> Formation relative au volet consacré à la psychologie cognitive de l'enfant de 5 à 12 ans (20h)	4	2
<u>Lot 2</u> Formation relative au volet consacré à la psychologie cognitive des adolescents de 10 à 15 ans (20h)	13	13
<u>Lot 3</u> Formation relative au volet consacré à la didactique de la discipline enseignée : langues étrangères (romanes, germaniques) (40h)	2	2
<u>Lot 4</u> Formation relative au volet consacré à la didactique de la discipline enseignée : histoire, géographie, sciences sociales, sciences économiques (40h)	2	2
<u>Lot 5</u> Formation relative au volet consacré à la didactique de la discipline enseignée : français, FLE (40h)	2	2
<u>Lot 6</u> Formation relative au volet consacré à la didactique de la discipline enseignée : éducation physique (40h)	1	1

Lot 7 Formation relative au volet consacré à la didactique de la discipline enseignée : mathématiques, sciences (40h)	2	2
Lot 8 Formation relative au volet consacré à la didactique de la discipline enseignée : éducation artistique (musicale et plastique) (40h)	4	4
Lot 9 Formation relative au volet consacré à la didactique de la discipline enseignée : CT et PP	1	1
Lot 10 Formation relative au volet consacré à la didactique de la discipline enseignée : cours philosophiques (40h)	2	2

Tableau 5 – Récapitulatif des sessions Module DI pour 2024

Le lot 2 est celui qui comporte le plus grand nombre de sessions ; il présente la particularité d'être commun à l'ensemble des disciplines.

Le lot 8 « Education artistique » a été organisé quatre fois suite à l'évolution de la législation en 2023 en lien avec la circulaire 9010⁶ visant à permettre à certains enseignants de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit (ESAHR) d'accéder au barème 501.

⁶ Circulaire 9010 de la Communauté française, *Inscriptions au module de 60 périodes de "formation à la pédagogie de l'enseignement artistique à tous niveaux" permettant à certains enseignants de l'ESAHR d'accéder au barème 501*, publiée le 29/08/2023

2.6. Les formations des Directeurs de zone et des Délégués aux contrats d'objectifs

À propos du volet commun : pour l'année civile 2024, la formation continuée des Directeurs de Zone (DZ) et des Délégués aux Contrats d'Objectifs (DCO) s'est penchée sur l'évaluation finale des Protocoles de Collaboration et la réforme de l'enseignement qualifiant. Deux journées de formation ont été consacrées à la première thématique, et une journée de formation à la seconde.

À propos du volet zonal : pour l'année civile 2024, la formation continuée s'est construite sur base des besoins des DZ-DCO tels qu'ils ont été recueillis par zone. Ces formations sont adaptées aux spécificités de leurs missions et se sont étalées sur deux journées pour chaque zone.

Les formations communes

Module « L'évaluation finale des protocoles de collaboration »

Ce module avait pour objectif de préparer les DZ-DCO à la mise en œuvre de l'évaluation finale des protocoles de collaboration. Les contenus abordaient notamment les prescrits légaux, les enjeux et finalités ainsi que les rôles et postures à privilégier pour différents intervenants.

La formation était organisée par l'ULB les 17 octobre et 18 octobre 2024.

Module « Réforme de l'enseignement qualifiant et ses implications concrètes »

L'enjeu était de s'approprier le nouveau parcours de l'enseignement qualifiant, son cadre de gouvernance ainsi que différents concepts et notions s'y afférant.

La formation était organisée le 22 mars 2024 et prise en charge par l'Administration générale de l'Enseignement.

Les formations zonales

Module « Collaboration efficace au sein d'une équipe de travail » : zone Brabant wallon

La finalité de la formation était d'améliorer la collaboration au sein de l'équipe de travail. La formation devait permettre notamment d'identifier et d'expérimenter des techniques et/ou des outils facilitant la participation et l'inclusion de tous.

La formation a été dispensée par l'UNamur les 13 mars et 27 mars 2024.

Module « Créer une dynamique de groupe et renforcer la cohésion d'équipe » : zone Wallonie-Picarde

Pour cette zone, l'enjeu principal était de consolider les bonnes pratiques d'équipe et de dépasser les dysfonctionnements ayant cours. Les contenus de formation abordaient la dynamique d'équipe actuelle (rôles et compétences de chacun) ainsi que la définition de stratégies améliorant la cohésion d'équipe avec un point d'attention sur le climat de confiance à installer.

La formation était prise en charge par l'ULB les 23 mai et 24 mai 2024.

Module « Les différents types de leadership à mettre en œuvre en milieu scolaire selon les circonstances » : zone Namur

L'objectif général de la formation était de faire émerger et d'analyser différents types de leadership en milieu scolaire (collaboratif, partagé, distribué...) au travers de leurs caractéristiques propres. Il était également question de construire des grilles de lecture à mobiliser dans le cadre de leurs missions.

La formation a été dispensée par l'ULB les 5 septembre et 9 septembre 2024.

Module « Prise de parole en public, de sa préparation à son exercice » : zone Huy-Waremme/Verviers

La finalité était d'optimiser la prise de parole en public en travaillant la force de persuasion et le charisme. Le contenu de la formation devait proposer différents outils et/ou techniques facilitant la compréhension du message (préparation, structuration et présentation) en questionnant également l'impact de la communication non-verbale et sa synchronisation avec la communication verbale.

La formation était animée par la SPRL PROGRESS CONSULTING les 21 novembre et 6 décembre 2024.

Module « Aspects sociologiques et économiques du bassin de Liège » : zone Liège

Il s'agissait de s'approprier des données liées au contexte socio-économique du bassin de Liège pour mieux cerner certaines problématiques (éducation des familles, décrochage scolaire...) en vue notamment de mobiliser des partenaires ou ressources adéquats lors de la réalisation des missions.

La formation était animée par l'ULiège le 22 novembre 2024.

Module « Réforme du tronc commun et des référentiels » : zone Liège

Le module de formation traitait du sens et des enjeux de la réforme du Tronc commun et des dispositifs qui l'accompagnent. Ainsi, les contenus abordaient plus précisément la structure et les spécificités des référentiels (continuité des apprentissages, visées transversales, cohérences verticale et horizontale...).

La formation a été dispensée par l'Administration générale de l'Enseignement, en partenariat avec l'IFPC, le 22 avril 2024.

Module « Libérer les potentialités de l'approche neurocognitive et comportementale dans le cadre des missions des DCO et DZ » : zone Hainaut-Centre

La formation approfondissait les bienfaits et les limites de l'approche Neurocognitive et Comportementale afin d'identifier des leviers à mobiliser dans le cadre des missions à réaliser. Ainsi, des contenus abordaient les potentialités individuelles, les relations dites intelligentes ou encore la sérénité intérieure par le biais d'outils et techniques.

La formation était animée par l'Institute of Neurocognitivism (INC) les 23 mai et 31 mai 2024.

Module « État de la recherche en éducation : l'apport des neurosciences en matière d'apprentissage » : zone Bruxelles

L'enjeu était de décrypter certaines idées reçues (neuromythes) alimentant certains débats en éducation. Pour ce faire, il était question de mieux appréhender le fonctionnement neuronal (mécanismes cognitifs mis en jeu dans l'apprentissage) afin de déceler l'impact des neurosciences sur l'apprentissage et en identifier ses limites.

La formation a été prise en charge par l'UMons les 16 décembre et 17 décembre 2024.

Module « Conduite de réunion et prise de décision » : zone Luxembourg

L'enjeu était d'améliorer l'efficacité des réunions et les prises de décision qui en découlent. La formation abordait les phénomènes groupaux en réunion influant sur la production et les prises de décision, les différents types de réunion ainsi que les facteurs de succès permettant d'atteindre les objectifs visés. Les participants expérimentaient des outils et des techniques pour créer des conditions favorables à l'implication de tous et à la collaboration.

La formation a été dispensée par l'ULB les 3 septembre et 4 septembre 2024.

Module « Sociologie de l'éducation : comment gérer la tension entre détresses des écoles, leur vision et le pilotage ? » : zone Hainaut-Sud

Malgré plusieurs relances de marché public, ce module n'a pas pu être organisé durant l'année civile 2024 car aucun opérateur de formation ne s'est positionné.

Cette formation devait permettre d'approfondir les principaux concepts et théories de la sociologie de l'éducation pour mettre en lumière les liens entre enseignement, socialisation et intégration sociale. La finalité était de mieux saisir l'impact de certains déterminants externes sur les systèmes d'enseignement et les politiques éducatives.

Chapitre 3 : Organisation et gestion de l'IFPC

3.1. Le contrat de gestion

L'actuel contrat de gestion de l'IFPC a été arrêté par le Gouvernement de la Communauté française le 8 septembre 2022⁷.

3.2. Les organes de gestion et de contrôle

L'IFPC est un organisme d'intérêt public de type 2 de la Communauté française doté de la personnalité juridique. Il est dirigé, sous l'autorité d'un Conseil d'administration et d'un Bureau, par un Administrateur général⁸.

Au niveau de son fonctionnement, l'IFPC ainsi que les décisions de ses organes de gestion sont soumis au contrôle de deux Commissaires désignés par le Gouvernement : l'un parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprise, l'autre parmi les membres de la Cour des comptes.

Par ailleurs, le médiateur de la Région wallonne et de la Communauté française veille à la qualité du service rendu au public. Parallèlement, le Gouvernement et le Parlement vérifient, à partir des rapports d'activités, des rapports d'évaluation, mais également des questions portant sur l'un ou l'autre sujet d'actualité, le fonctionnement et la qualité du travail de l'IFPC.

La composition du Conseil d'administration et du Bureau de l'IFPC a été modifiée par le décret du 17 juin 2021 entré en vigueur le 1^{er} septembre 2021. Sur le principe, elle compte : des membres de droit, des représentants des organisations syndicales, des représentants de l'enseignement confessionnel et non confessionnel, et des experts issus des hautes écoles ainsi que des universités.

⁷ [Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 8 septembre 2022 portant approbation du contrat de gestion de l'institut interréseaux de la formation professionnelle continue](#), M.B., 9 décembre 2022.

⁸ Décret de la Communauté française du 11 juillet 2002 relatif à l'Institut interréseaux de la Formation professionnelle continue, M.B., 28 août 2002, article 30.

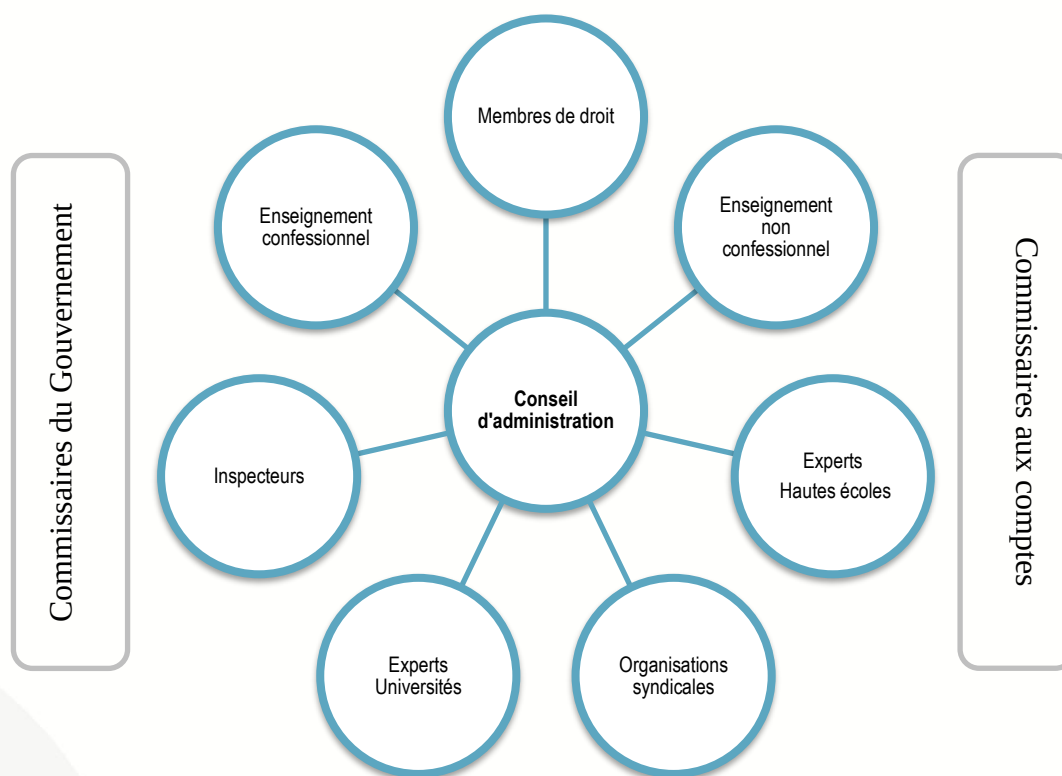


Tableau 6 – Composition du Conseil d'administration de l'IFPC

Les Administrateurs de droit sont désignés dans le décret relatif à l'IFPC⁹. Les autres sont nommés par le Gouvernement pour une durée de cinq ans sur la proposition des différentes instances concernée^{10&11}.

Membre du Conseil d'administration	Fonction	Catégorisation	Statut
Quentin DAVID	Administrateur général de l'AGE	Membre de droit	Effectif
Christophe KELECOM	Délégué du Directeur général de la DGPSE	Membre de droit	Effectif
Fabrice AERTS-BANCKEN	Directeur général de la DGEO	Membre de droit	Effectif
Lisa SALOMONOWICZ	Directeur général de la DGPE	Membre de droit	Effectif
Pascale GENOT	Inspecteur général coordonnateur	Membre de droit	Effectif
Abdelfattah TOUZRI	Représentant de Wallonie-Bruxelles Enseignement	Enseignement officiel	Effectif (jusqu'au 16 avril 2024)
Angélique MAGHE	Représentant de Wallonie-Bruxelles Enseignement	Enseignement officiel	Effectif (à partir du 16 avril 2024)

⁹*Ibid.*, article 31, §1^{er}, alinéa 1^{er}, 1° à 6°.

¹⁰ *Ibid.*, article 31, §1^{er}, alinéa 2.

¹¹ [Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 juillet 2021 portant désignation des membres du Conseil d'administration et du Commissaire du Gouvernement de l'Institut interréseaux de la Formation professionnelle continue](#), M.B., 6 août 2021.

Odette FERON	Représentant de Wallonie-Bruxelles Enseignement	Enseignement officiel	Suppléant (jusqu'au 16 avril 2024)
Leyla LORCIMEN	Représentant de Wallonie-Bruxelles Enseignement	Enseignement officiel	Suppléant (à partir du 16 avril 2024)
Sébastien SCHETGEN	Représentant des FPO de l'enseignement non confessionnel	Enseignement non confessionnel	Effectif
Philippe BARZIN	Représentant des FPO de l'enseignement non confessionnel	Enseignement non confessionnel	Effectif
Michel BETTENS	Représentant des FPO de l'enseignement non confessionnel	Enseignement non confessionnel	Effectif (jusqu'au 11 octobre 2024)
Gil-Olivier DUMONT	Représentant des FPO de l'enseignement non confessionnel	Enseignement non confessionnel	Effectif (à partir du 11 octobre 2024)
Mélina CEPEDA PEREZ	Représentant des FPO de l'enseignement non confessionnel	Enseignement non confessionnel	Suppléant
Stéphanie DEBUSSCHERE	Représentant des FPO de l'enseignement non confessionnel	Enseignement non confessionnel	Suppléant (jusqu'au 11 octobre 2024)
Carole DAUT	Représentant des FPO de l'enseignement non confessionnel	Enseignement non confessionnel	Suppléant (à partir du 11 octobre 2024)
Raymond VANDEUREN	Représentant des FPO de l'enseignement non confessionnel	Enseignement non confessionnel	Suppléant (jusqu'au 11 octobre 2024)
Valérie LEONET	Représentant des FPO de l'enseignement non confessionnel	Enseignement non confessionnel	Suppléant (à partir du 11 octobre 2024)
Christophe MOUREAUX	Représentant des FPO de l'enseignement confessionnel	Enseignement confessionnel	Effectif (jusqu'au 16 avril 2024)
Patrick LENAERTS	Représentant des FPO de l'enseignement confessionnel	Enseignement confessionnel	Effectif (à partir du 16 avril 2024)
Eric DAUBIE	Représentant des FPO de l'enseignement confessionnel	Enseignement confessionnel	Effectif (jusqu'au 16 avril 2024)
Laëtitia BERGERS	Représentant des FPO de l'enseignement confessionnel	Enseignement confessionnel	Effectif (à partir du 16 avril 2024)
Sophie DE KUYSSCHE	Représentant des FPO de l'enseignement confessionnel	Enseignement confessionnel	Suppléant
Patrick LENAERTS	Représentant des FPO de l'enseignement confessionnel	Enseignement confessionnel	Suppléant (jusqu'au 16 avril 2024)
Frédéric COCHE	Représentant des FPO de l'enseignement confessionnel	Enseignement confessionnel	Suppléant (à partir du 16 avril 2024)
Valérie DENAYER	Représentant des organisations syndicales	Organisation syndicale	Effectif
Philippe DOLHEN	Représentant des organisations syndicales	Organisation syndicale	Effectif
Christine GENOT	Représentant des organisations syndicales	Organisation syndicale	Effectif

Joseph THONON	Représentant des organisations syndicales	Organisation syndicale	Suppléant (jusqu'au 11 octobre 2024)
Luc TOUSSAINT	Représentant des organisations syndicales	Organisation syndicale	Suppléant (à partir du 11 octobre 2024)
Xavier TOUSSAINT	Représentant des organisations syndicales	Organisation syndicale	Suppléant
Stephan SEYNAVE	Représentant des organisations syndicales	Organisation syndicale	Suppléant
Isabelle SIGHEL	Expert issu des Hautes écoles	Haute école	Effectif
Nathalie KINIF	Expert issu des Hautes écoles	Haute école	Suppléant
Sandrine BIEMAR	Expert issu des Universités	Université	Effectif
Marc DEMEUSE	Expert issu des Universités	Université	Suppléant
Thomas GILSON	Commissaire du Gouvernement	Gouvernement FWB	Désigné jusqu'au 8 novembre 2024
André GRENIER	Commissaire du Gouvernement	Gouvernement FWB	Désigné à partir du 8 novembre 2024
Alain JEUNEHOMME	Commissaire du Gouvernement	Gouvernement FWB	
Florence THYS	Conseillère à la Cour des Comptes	Cour des comptes	
Christine COYETTE-VANDENN BOSCH	Réviseur d'entreprise	Cour des comptes	

Tableau 7 – Liste des membres du Conseil d'administration de l'IFPC

Le Bureau de l'IFPC est composé du Président du Conseil d'administration ainsi que de ses trois vice-Présidents¹².

Les ordres du jour des réunions du Bureau et du Conseil d'administration de l'année 2024 sont repris à l'annexe 1 du présent rapport d'activités. Le Bureau s'est réuni 16 fois et le Conseil d'administration 12 fois. Les réunions ont principalement été organisées par l'intermédiaire d'outils de vidéoconférence.

Enfin, l'IFPC est doté d'un règlement organique approuvé par son Conseil d'administration en date du 25 janvier 2018, adopté par le Gouvernement le 29 août 2018¹³. Il convient de préciser que le 22 septembre 2022, le Conseil d'administration a approuvé une proposition de modification de son règlement organique et l'a transmis pour avis aux Commissaires du Gouvernement de la Communauté française.

¹² Décret de la Communauté française du 11 juillet 2002 relatif à l'Institut interréseaux de la Formation professionnelle continue, *M.B.*, 31 août 2002, article 44.

¹³ [Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 août 2018 portant approbation du règlement organique de l'Institut de la formation en cours de carrière](#), *M.B.*, 20 septembre 2018.

3.3. Organigramme et membres du personnel

D'un point de vue organisationnel, l'IFPC est dirigé par un Administrateur général¹⁴ désigné par le Gouvernement, sous l'autorité du Conseil d'administration et du Bureau.

Au niveau des ressources humaines, au 31 décembre 2024, l'institut compte 81 membres du personnel. Sous la direction de l'Administrateur général, l'IFPC s'articule en trois services distincts : le Service administratif comptant 16 agents et 1 direction, le Service pédagogique comptant 12 agents et 1 direction, et le Service des affaires transversales composé de 3 agents. Une équipe de 47 formateurs internes est également déployée sous la supervision du service pédagogique.

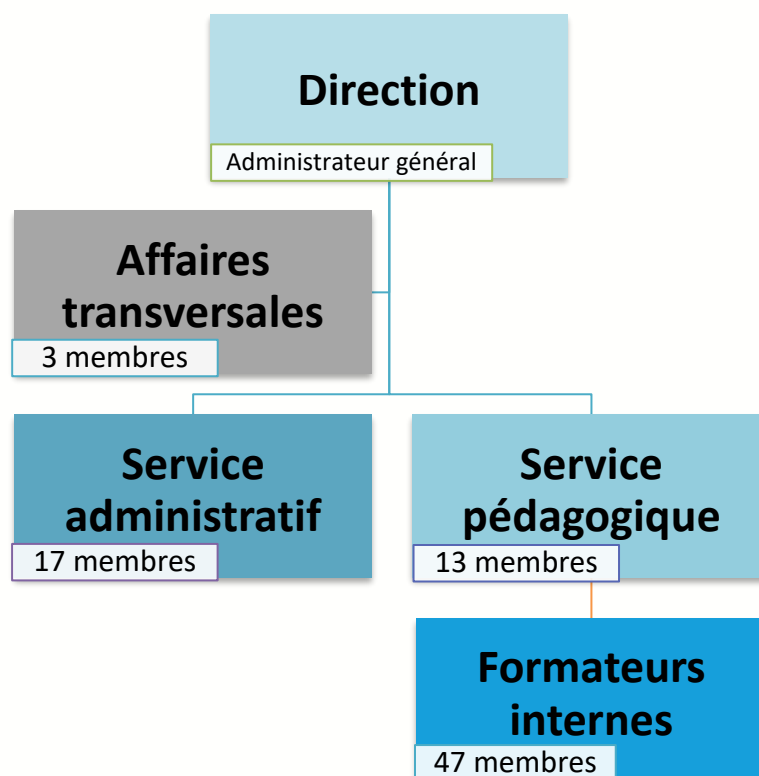


Tableau 8 – Répartition du personnel de l'IFPC en 2024

À l'exception de l'Administrateur général, tous les membres du personnel sont recrutés et nommés par le Bureau, conformément aux dispositions décrétales en vigueur.

¹⁴ Monsieur Christophe MÉLON occupe le poste d'Administrateur général faisant fonction depuis le 15 septembre 2020.

Organigramme de l'IFPC

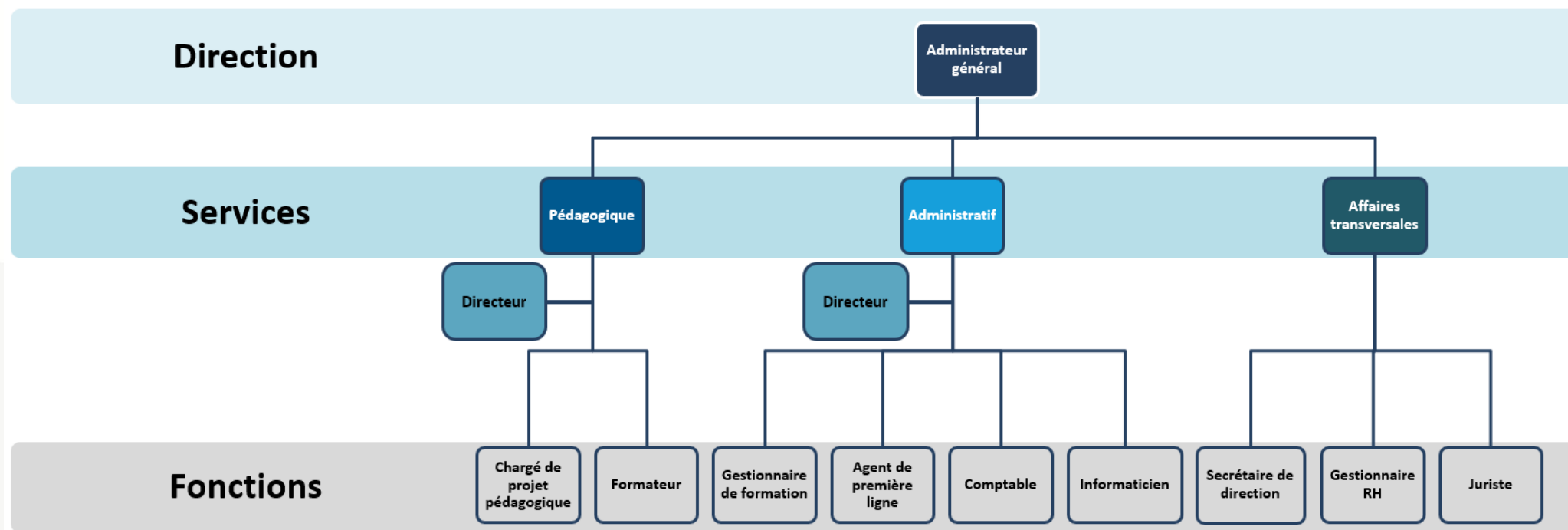


Tableau 9 – Organigramme de l'IFPC en 2024

3.4. Les marchés publics

Les données synthétiques des marchés attribués et des marchés en cours en 2024 sont reprises en annexe 3 du présent rapport d'activités.

L'ensemble des marchés publics est géré et supervisé par le Service des Affaires transversales ainsi que par l'Administrateur général. Les marchés de services de formation nécessitent en particulier l'implication de l'équipe pédagogique, tandis que les marchés de fournitures sont exclusivement pris en charge par le service administratif.

Depuis 2014, les procédures relatives aux marchés publics de services de formation ont été informatisées par le biais d'une interface en ligne permettant d'une part, l'encodage des candidatures et des offres et, d'autre part, l'analyse de celles-ci par l'équipe pédagogique de l'IFPC. Cette plus-value, rendue possible par le développement d'une application interne par l'équipe informatique de l'IFPC, s'inscrit dans un processus constant de régulation.

Par ailleurs, une des caractéristiques singulières de ces marchés publics concernant les services de formation demeure leur opération selon une procédure négociée. Bien que recevant plusieurs centaines d'offres chaque année, l'IFPC veille à négocier séparément avec chaque soumissionnaire. Le moment de la négociation permet notamment de clarifier et d'améliorer les offres de formation. Concurrément, ce temps d'échange avec les soumissionnaires consacre un moment d'évaluation et de régulation des actions formatives déployées l'année précédente, au cas où les soumissionnaires auraient déjà été préalablement opérateurs de formation à l'IFPC. Sur le principe, l'offre de formation est analysée avant et après la négociation en vue d'être comparée aux autres offres d'un même lot.

L'analyse préalable à la négociation se réalise à partir de critères portant tant sur le contenu que la méthodologie. Une attention particulière est également accordée sur le profil de chacun des formateurs, avec la vérification de trois éléments requis :

- La connaissance et l'expertise du sujet traité ;
- Les expériences professionnelles utiles prouvées, par exemple dans l'enseignement ou dans le cadre d'un projet de recherche ;
- L'expérience professionnelle en matière de formation d'adultes.

Bien conscient des enjeux liés à ces procédures de marchés publics, l'IFPC met en place un dispositif de communication afin d'accompagner les soumissionnaires tant dans le dépôt des candidatures et des offres que dans l'attribution des marchés. Pour ce faire, il apparaît pertinent de relever, entre autres :

- L'organisation de réunions d'information à l'attention des futurs soumissionnaires auxquelles assistent des représentants de chaque service de l'Institut ;
- La mise à disposition de supports informatifs, notamment sur la navigation dans l'interface, la complétion des offres et les procédures de marchés publics ;

- Une permanence assurée par les différentes équipes de l'IFPC afin de répondre aux appels téléphoniques et, dans un délai de trois jours ouvrables maximum, aux sollicitations reçues par mail.

3.5. Les conventions de collaboration

En dehors des marchés publics, l'IFPC noue des conventions de collaboration avec plusieurs partenaires institutionnels qui sont :

- Les Centres de compétence de la Région wallonne ;
- Les Centres de technologies avancées ;
- BeGlobal (anciennement « Annoncer la Couleur ») ;
- YAPAKA ;
- Le Service général des Lettres et du Livre ;
- L'ONE pour les professionnels de l'accueil « Décret ATL » (qui ont un droit d'accès aux formations organisées par l'IFPC) ;
- Le Service public de Wallonie, Direction générale « SPW Mobilité et infrastructure » ;
- Les Réseaux d'enseignement (CECP, CPEONS, FELSI, SeGEC et WBE) et la Fondation pour l'Enseignement dans le cadre des stages effectués en entreprise pour les formations « Entr'Apprendre » ;
- Le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et plus particulièrement la Direction générale du pilotage du système éducatif et le Service général de l'Inspection dans le cadre de la formation initiale des candidats aux fonctions d'inspecteur.

Ces partenariats permettent à l'IFPC d'augmenter la diversité de son offre de formations en proposant des thématiques parfois très spécifiques et techniques, notamment pour le public de l'enseignement qualifiant.

Les Centres de compétence (CDC) de la Région wallonne et les Centres de technologies avancées (CTA) mettent à disposition des enseignants en formation leurs équipements de pointe. Ces collaborations se traduisent par une diversité d'offres de formations dans de multiples secteurs, avec pour objectif d'informer et de sensibiliser les professeurs des cours techniques et de pratique professionnelle sur les métiers et les technologies de pointe, et de leur apprendre à intégrer de nouvelles connaissances et d'autres savoir-faire dans leurs pratiques d'enseignement.

En matière de citoyenneté, une convention de collaboration est signée avec BeGlobal, programme fédéral d'éducation à la citoyenneté mondiale proposant aux enseignants des démarches pédagogiques originales et participatives pour aborder cette thématique avec les jeunes.

Par ailleurs, le service YAPAKA, qui met en place un programme de prévention de la maltraitance à l'initiative du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, propose une formation intitulée « L'enfance négligée ou maltraitée : coordonner nos actions » à destination des directions des établissements scolaires et des agents PMS.

Le Service général des Lettres et du Livre collabore avec l'IFPC dans le cadre de la formation « Personne Relais Lecture : lire, l'affaire de tous ». Lors de ces formations, le SGLL met à disposition de l'IFPC des intervenants pour réaliser l'exposé des ressources et des outils proposés par la FWB en lien avec la lecture, ainsi que pour l'animation de plusieurs ateliers.

Le Service public de Wallonie, et plus spécifiquement la Direction générale opérationnelle Mobilité et infrastructures, collabore avec l'IFPC dans le cadre de formations « Référent EMSR » (Éducation à la Mobilité et à la Sécurité Routière) à destination des membres du personnel de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire ou spécialisé.

Les Réseaux d'enseignement, la Fondation pour l'Enseignement et l'IFPC collaborent dans le cadre du projet « Entr'Apprendre » pour la mise en place d'une offre de formations comprenant des stages d'observation et d'immersion en entreprise à destination des membres de l'enseignement de qualification technique et professionnel. Ces stages ont pour objectif de permettre au public visé de découvrir la vie en entreprise, ses modes de fonctionnement et les différentes facettes des métiers proposés.

Pour chacun des partenaires avec lesquels l'IFPC a noué une convention, une démarche de régulation est organisée chaque année en vue d'améliorer les offres de formations concernées.

3.6. La contribution aux Plans d'actions du Gouvernement et aux travaux des instances européennes

L'IFPC apporte son expertise sur plusieurs thématiques en lien avec ses domaines d'activités. Dans ce cadre, l'IFPC répond régulièrement aux sollicitations du Service Stratégie et Qualité de la Direction du Support transversal de l'Administration générale de l'Enseignement, que ce soit dans le cadre d'enquêtes ou d'études à dimension internationale, européenne, nationale, régionale, voire communautaire.

Parallèlement, il contribue à fournir des indicateurs au Conseil de l'Europe concernant l'enseignement et la formation professionnelle, et fournit des données en lien avec diverses politiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à l'instar du Plan transversal de transition écologique.

3.7. La gestion des plaintes

Chaque plainte parvenant à l'IFPC est traitée de manière identique. D'abord un accusé de réception est envoyé au plaignant dans les trois jours ouvrables suivant la réception de sa plainte. Ensuite, une réunion du service des plaintes est organisée afin de traiter le fond de celle-ci. Lors de cette réunion, le service des plaintes décide du suivi à mettre en œuvre.

Systématiquement, le suivi de la plainte fait l'objet des actions suivantes :

- Contact avec l'opérateur de formation, voire avec le formateur contre lequel la plainte a été introduite le cas échéant ;
- Analyse des évaluations de la formation concernée ;
- Analyse des évaluations de toutes les sessions de cette formation ou de ce formateur.

Si l'analyse des premiers éléments de la plainte le nécessite, d'autres actions sont envisagées :

- Mener des entretiens avec des participants à la formation concernée ;
- Mener des entretiens avec les différentes directions d'écoles ou de Centres PMS concernées ;
- Organiser une observation de la session suivante.

Une fois l'analyse menée à son terme, une réponse définitive est envoyée au plaignant afin de l'informer du suivi.

En outre, l'IFPC a adopté un Règlement d'ordre Intérieur des Plaintes, approuvé le 17 août 2018 par son Conseil d'administration et entré en application dès le 1^{er} septembre 2018. Ce dernier a été modifié par le Conseil d'administration en sa séance du 22 décembre 2022 à la suite du changement de dénomination de l'Institut.

Le Règlement prévoit que les plaintes doivent être déposées via un formulaire en ligne disponible sur le site de l'IFPC. Seules les plaintes reçues via ce formulaire spécifique sont renseignées dans le présent rapport.

Depuis l'année 2018, en considérant le pic exceptionnel de 21 plaintes déposées en 2020, la somme de toutes les plaintes reçues ces 7 dernières années donne une moyenne de 10 plaintes par an, ce qui est en phase avec les 12 plaintes réceptionnées en 2023 et les 10 plaintes consignées en 2024.

Dans les faits, le nombre de plaintes reçues par l'IFPC chaque année depuis 2018 se schématise de la manière suivante :

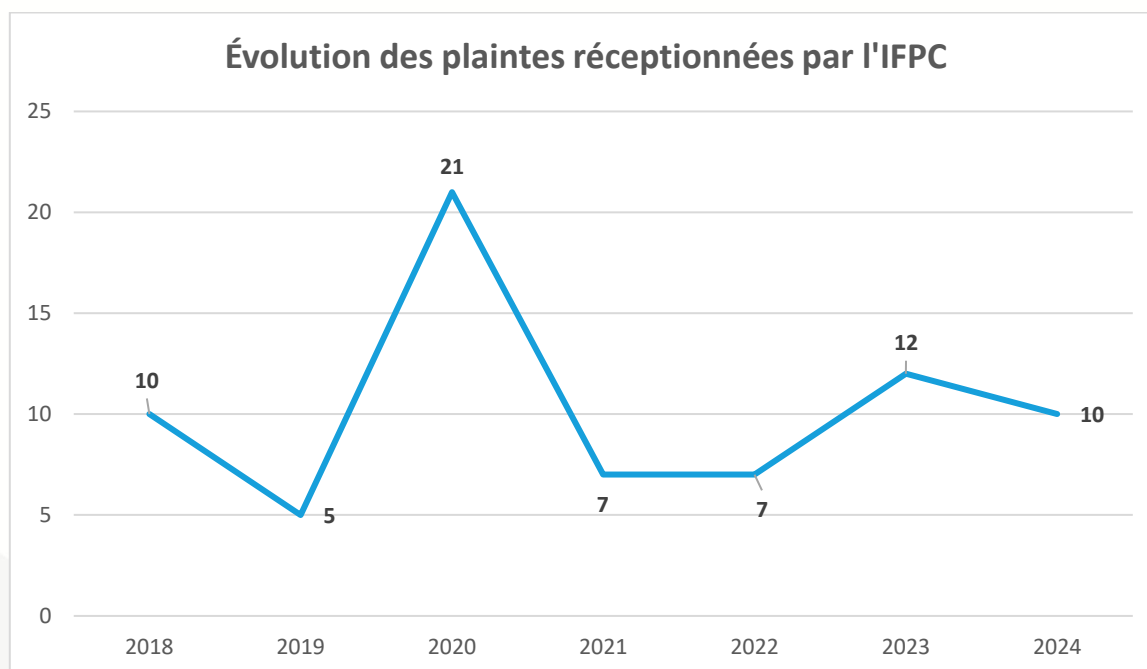


Tableau 10 – Nombre de procédures de plaintes ouvertes entre 2018 et 2024

En termes de contenu, les plaintes réceptionnées officiellement en 2023, via le formulaire prévu à cet effet, peuvent se catégoriser comme suit :

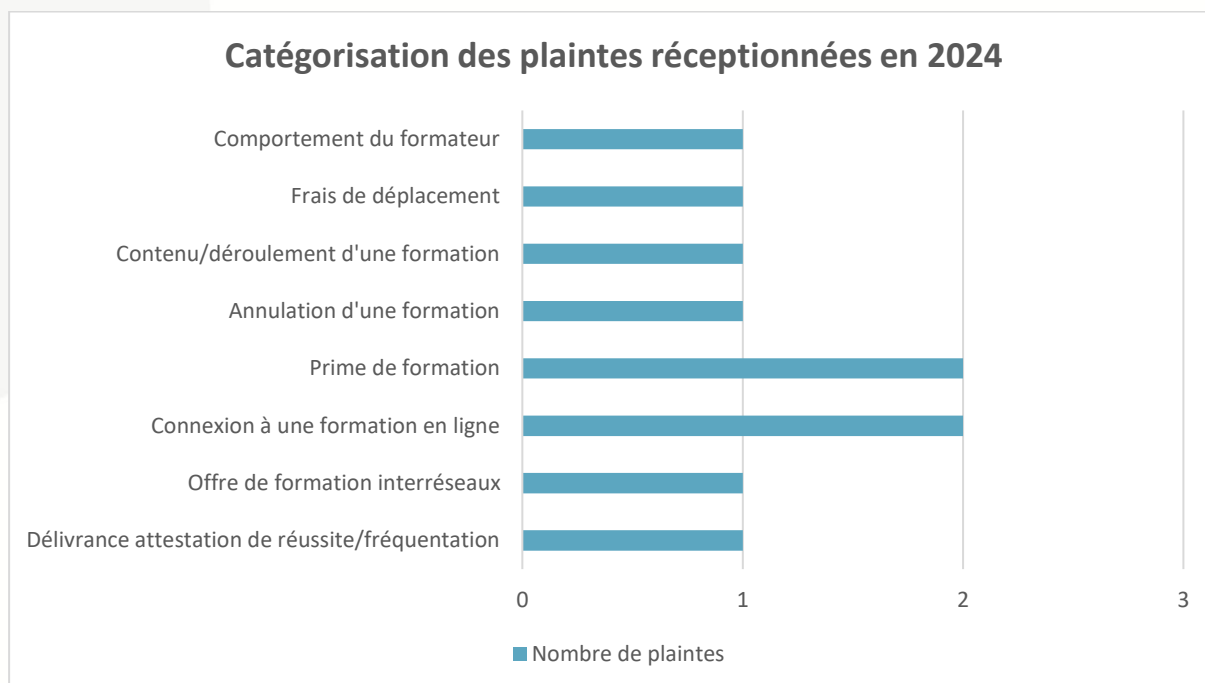


Tableau 11 – Catégorisation des plaintes réceptionnées en 2024

3.8. Déclaration d'accessibilité

En mai 2023, l'IFPC a mis en ligne la déclaration d'accessibilité qui s'applique à son site internet : <https://ifpc-fwf.be>. Dans la continuité de cette action, une demande de labellisation « Anysurfer » a été introduite par l'IFPC en 2024 en vue d'obtenir une reconnaissance officielle des normes d'accessibilité de son site public.

La déclaration d'accessibilité s'est opérée conformément au décret du **du** 3 mai 2019 relatif à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes publics, transposant la directive (UE) 2016/2102 du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 2016 relative à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public.

Pour réaliser ce travail de conformisation et cette demande de labellisation, un accompagnement a été mis en place par des membres de l'Équipe Méthodologie, Standards et Architecture Technique (MSAT) de l'ETNIC spécialisés dans l'accessibilité numérique.

Il convient également de préciser que ce rapport d'activités 2024 a été rédigé en accord avec le respect des normes d'accessibilité prescrites.

Liste des annexes

- | | |
|----------|---|
| Annexe 1 | Ordres du jour des réunions du Bureau et du Conseil d'administration en 2024 |
| Annexe 2 | Montant des indemnités et jetons de présence des Administrateurs, des indemnités ou des rémunérations des Commissaires aux Comptes, du Commissaire du Gouvernement et de l'Administrateur général pour l'année 2024 |
| Annexe 3 | Données synthétiques relatives aux marchés publics passés par l'IFPC en 2024 |

Annexe 1 : Ordres du jour des réunions du Bureau et du Conseil d'administration

Les ordres du jour des réunions du Bureau

Bureau du 2 janvier 2024 (consultation électronique)

1. DMA – IFPC – 2023-2024 – SGI – Formation d'insertion professionnelle – PNSPP

Bureau du 12 janvier 2024 (réunion en visioconférence)

1. Approbation des procès-verbaux
 - 1.1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2023
 - 1.2. Approbation du procès-verbal de la consultation électronique du 2 janvier 2024
2. Personnel
3. Approbation du tableau des besoins prévisionnels en trésorerie
4. Intégration d'événements
 - 4.1. « Gestion du Sol en Agriculture Biologique » par le consortium constitué de Biowallonie asbl, Crabe asbl et FormaForm
 - 4.2. « Introduction aux spécificités de la boulangerie en atelier bio pour développer ces notions dans vos cours de boulangerie » par le consortium constitué de Biowallonie asbl, Crabe asbl et FormaForm
 - 4.3. « Spécificités de la préparation de produits de viandes en Agriculture Biologique : pour développer ces notions dans vos cours ! » par le consortium constitué de Biowallonie asbl, Crabe asbl et FormaForm
 - 4.4. « STEAMule - Découverte d'un secteur au travers d'une visite de centre de compétences : le secteur de l'industrie chimique, pharmaceutique et des biotechnologies » par la Fondation pour l'Enseignement
 - 4.5. « STEAMule - Découverte d'un secteur au travers d'une visite de centre de compétences : le secteur Industrie Technologique » par la Fondation pour l'Enseignement
 - 4.6. « STEAMule - Découverte d'un secteur au travers d'une visite de centre de compétences : le secteur Industriel » par la Fondation pour l'Enseignement
 - 4.7. « STEAMule - Découverte d'un secteur au travers d'une visite de centre de compétences : le secteur de la construction » par la Fondation pour l'Enseignement
 - 4.8. « Colloque – Lire et faire lire ! » par le Service général des Lettres et du Livre, en collaboration avec l'Association des Editeurs belges et les organisateurs de la Foire du Livre
 - 4.9. « Parcours d'Education Culturelle et Artistique en région liégeoise : comment et avec qui collaborer pour des projets culturels porteurs de sens ? » par Référence scolaire PECA de l'arrondissement de Liège composée de cinq institutions : Coopération culturelle Régionale de Liège ASBL (institution coordinatrice de la référence scolaire), Centre culturel de Liège, Les Chiroux ASBL, Jeunesses Musicales de Liège ASBL, PointCulture ASBL et la Province de Liège (Bibliothèque Centrale, Bibliothèque encyclopédique et Bibliobus)
5. Bureaux de l'IFPC - manque d'espace - location d'un appartement supplémentaire
6. Marchés publics
 - 6.1. DMA – IFPC – 2023-2026 – Formations évaluation – PNDAPP

- 6.2. DMA – IFPC 2023-2024 – SGI – Approfondissement en analyses de pratiques professionnelles – PNSPP
- 6.3. CSC - IFPC - 2024 - SGI - Formation en cours de carrière - PNSPP
7. Calendrier des prochaines réunions
8. Divers

Bureau du 12 février 2024 (consultation électronique)

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Bureau du 12 janvier 2024
2. Personnel
3. Approbation du tableau des besoins prévisionnels en trésorerie
4. Plan de développement 2024
5. Intégration d'événements
 - 5.1. « L'approche éducative de l'orientation dans un monde en transition », par la Fondation pour l'Enseignement ;
 - 5.2. « Formation initiale au dispositif de formation en alternance en CEFA », par Office francophone de la formation en alternance (OFFA)
 - 5.3. « Journée d'étude autour de l'Eveil aux Langues », par UCLouvain – TEAMM – Consortium Langues Modernes
6. Marchés publics
 - 6.1. DMA – IFPC – 2023-2024 – DCO&DZ – Formation en cours de carrière – PNSPP
 - 6.2. CSC – IFPC – 2024 – DCO&DZ – Formation en cours de carrière – PNSPP – relance
 - 6.3. DMA – IFPC – 2023-2024 – SGI – Formation en cours de carrière – PNSPP
 - 6.4. CSC – IFPC – 2024 – SGI – Formation en cours de carrière (3) – PNSPP
7. Divers
8. Calendrier des prochaines réunions

Bureau du 19 février 2024 (consultation électronique)

1. Formation d'insertion professionnelle des inspecteurs – Propositions de dispenses
2. Intégration d'événement – Colloque-festival BAM ! Brain & Music « Les pouvoirs de la musique sur le cerveau » par l'Université de Montréal/BRAMS, l'Université de Bourgogne, l'Université Lyon I, l'Université de Caen Normandie, l'UCLouvain/l'Académie royale de Belgique

Bureau du 15 mars 2024 (consultation électronique)

1. Approbation des procès-verbaux
 - 1.1. Approbation du projet de PV de la consultation électronique du Bureau du 12 février 2024
 - 1.2. Approbation du projet de PV de la consultation électronique du Bureau du 19 février 2024
2. Personnel
3. Approbation du tableau des besoins prévisionnels en trésorerie
4. Intégration d'événements
 - 4.1. « Ecole inclusive : travailler avec des classes hétérogènes. Enjeux et ressources », par ULiège – AGES

- 4.2. « Outiller pour un dialogue avec les familles en vue de l'orientation de l'élève », par la Fondation pour l'Enseignement
- 4.3. « STEAMule - Découverte d'un secteur au travers d'une visite de centre de compétences : le secteur alimentaire », par la Fondation pour l'Enseignement
- 4.4. « Tronc commun : comment s'outiller ? Comment accompagner à l'orientation ? », par HE EPHEC - secteur Education, ULiège, ULB et UCLouvain
- 4.5. « Didactiekdag NVT-net », par UCLouvain
- 4.6. « Fenêtre ouverte sur le supérieur : S'engager dans l'enseignement supérieur », par UCLouvain
5. Marchés publics
 - 5.1. CSC – IFPC – 2024-2026 – Formations formateurs-animateurs CAP – Faible montant
 - 5.2. CSC – IFPC – 2024-2026 – Formation professionnelle continue - PNDAPP
6. Divers
7. Calendrier des prochaines réunions

Bureau du 12 avril 2024 (consultation électronique)

1. Approbation du procès-verbal de la consultation électronique du Bureau du 15 mars 2024.
2. Approbation du tableau des besoins prévisionnels en trésorerie
3. Marchés publics
 - 3.1. CSC – IFPC – 2024 – SGI – Formation en cours de carrière (4) – PNSPP
 - 3.2. CSC – IFPC – 2024 – DCO&DZ – Formation en cours de carrière (3) – PNSPP
4. Divers
5. Calendrier des prochaines réunions

Bureau du 26 avril 2024 (consultation électronique)

1. Personnel

Bureau du 17 mai 2024 (réunion en visioconférence)

1. Approbation des procès-verbaux des réunions électroniques d'avril 2024
 - 1.1. Approbation du projet de PV de la consultation électronique du Bureau du 12 avril 2024
 - 1.2. Approbation du projet de PV de la consultation électronique du Bureau du 26 avril 2024
2. Personnel
3. Approbation du tableau des besoins prévisionnels en trésorerie
4. Clôture des comptes 2023
5. Intégration d'événements
 - 5.1. « Les rencontres d'automne du collectif Tous Dehors 2024 – L'école du dehors : tout un art ! », par le Réseau IDée asbl (pour le collectif Tous Dehors)
 - 5.2. « LUDOVIA#BE – Festival des pédagogies numériques », par l'Agence du Numérique
 - 5.3. « Partage de pratiques autour de mon métier de maître de stage », par la HE EPHEC – Secteur Education
 - 5.4. « Conducteur.rice de poids lourd - Module secourisme – Premiers soins », par FSTL
 - 5.5. « L'école au carrefour des inégalités et de la transition socio-écologique : des leviers d'action », par BeGlobal en partenariat avec AJILE, CNCD 11.11.11 et les Céméa

- 5.6. « 62e Congrès des Professeurs de Sciences - Identité(s) actuelle(s). L'identité des sciences dans un enseignement en changement », par l'association ABPPC, PROBIO et la FECEPRO
6. Divers
7. Calendrier des prochaines réunions

Bureau du 14 juin 2024 (consultation électronique)

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 mai 2024
2. Personnel
3. Approbation du tableau prévisionnel des besoins en trésorerie
4. Délégation des fonctions d'ordonnateur, de receveur et de trésorier à Madame Nathalie DELPORTE et Monsieur Sébastien GILLES
5. Convention de transfert de données à caractère personnel entre l'IFPC et le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de l'évaluation de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 novembre 2017 relatif au télétravail
6. Convention projet Form@ion IFPC
7. Intégrations d'événements
 - 7.1. « 6ème édition de School Education Transformation & Technology (SETT) », par Easyfairs Belgium
 - 7.2. « Enseigner la littérature belge en classe de français via la collection Espace Nord », par Espace Nord
 - 7.3. « 18ème festival d'expériences Playful Science », par Science On Stage
 - 7.4. « 49e Congrès de la Société Belge des Professeurs de Mathématique d'expression française (SBPMef) : Mathématiques pleines de vie », par la SBPMef
 - 7.5. « Rencontre Culture-École PECA Verviers : nouveaux outils et rencontres inspirantes », par Référence scolaire PECA de l'Arrondissement de Verviers
 - 7.6. « Méthode de la Préoccupation Partagée (version française) - MPPfr Nord », par Centre de Ressources et d'études Systémiques contre les Intimidations Scolaires (RESIS)
 - 7.7. « Formation Art à l'École : dire l'autre, aussi pour mieux s'approcher de soi – atelier avec l'auteur Carl Norac », par EKLA – Centre scénique de Wallonie pour l'enfance et la jeunesse
 - 7.8. « Formation Art à l'école : traces et couleurs – atelier avec l'autrice et illustratrice Catherine Pineur », par EKLA – Centre scénique de Wallonie pour l'enfance et la jeunesse
 - 7.9. « Voyage au cœur de la forêt tropicale humide, des déserts, des mangroves... Le Jardin botanique de Meise comme ressource pédagogique unique pour aborder le vivant, la nature et l'environnement avec les classes », par Jardin botanique de Meise (FWB - Service général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique)
 - 7.10. « 30ème édition du Salon de l'éducation », par Salon de l'Education
 - 7.11. « Enseigner et former dans un contexte multiculturel », par Step2you
 - 7.12. « Les opportunités du programme Erasmus+ à destination des établissements scolaires », par Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (AEF-Europe)
 - 7.13. « Accompagner les élèves du préscolaire et du primaire dans l'appropriation de la langue de l'école à l'aide de dispositifs flexibles et transversaux », par UNamur – FASEF et UCL – CRIPEDES
8. Marchés publics

- 8.1. Décision motivée d'attribution – IFPC – 2024-2026 – Formation professionnelle continue – PNDAPP
- 8.2. Cahier spécial des charges – IFPC – 2024-2028 – Services de restauration – PNSPP
9. Divers
10. Calendrier des prochaines réunions

Bureau du 2 juillet 2024 (consultation électronique)

1. Approbation de l'objet du marché public « IFPC 2024-2026 – Formation professionnelle continue (2) – Faible montant »

Bureau du 12 juillet 2024 (consultation électronique)

1. Approbation des procès-verbaux des réunions électroniques de juin et juillet 2024
 - 1.1. Approbation du projet de PV de la consultation électronique du Bureau du 14 juin 2024
 - 1.2. Approbation du projet de PV de la consultation électronique du Bureau du 2 juillet 2024
2. Personnel
3. Tableau des besoins prévisionnels en trésorerie
4. Calendrier des prochaines réunions

Bureau du 22 août 2024 (consultation électronique)

1. Approbation du procès-verbal de la réunion électronique du 12 juillet 2024
2. Personnel
3. Tableau des besoins prévisionnels en trésorerie
4. Rapport d'activités 2023
5. Intégrations d'événements (au nombre de 17)
 - 5.1. « Les bases pour construire un cours consacré à la gestion des cultures en Agroécologie Bio », par le consortium Biowallonie, Crabe et FormaForm
 - 5.2. « Journée pédagogique entre pairs formateur·trice·s et enseignant·e·s pour découvrir sur le terrain le secteur bio wallon et des animations-outils pour alimenter mes pratiques », par le consortium Biowallonie, Crabe et FormaForm
 - 5.3. « Produits bio locaux : cadres et opportunités de vente », par le consortium Biowallonie, Crabe et FormaForm
 - 5.4. « Transformation des fruits et légumes biologiques », par le consortium Biowallonie, Crabe et FormaForm
 - 5.5. « Comment aborder dans vos cours le thème de la transformation des produits laitiers dans le contexte de l'agriculture biologique en Wallonie », par le consortium Biowallonie, Crabe et FormaForm
 - 5.6. « Le bien-être des élèves : un atout pour les apprentissages scolaires », par CRéSaM asbl, Centre de Référence en Santé Mentale
 - 5.7. « Mes élèves vont-ils bien ? Exploration du champ de la santé mentale des enfants de 6-12 ans, bonne santé mentale, signaux d'alerte et ressources à destination des équipes éducatives », par CRéSaM asbl, Centre de Référence en Santé Mentale
 - 5.8. « Journée de l'Education financière sur la thématique de l'épargne au Wikifin Lab », par la FSMA – Wikifin

- 5.9. « Les Petites Natures : comment construire des apprentissages riches et diversifiés en lien avec la nature ? Outillons le préscolaire avec la recherche de terrain », par HERS Virton
- 5.10. « Journée d'étude : Jeunes, Santé Mentale et Numérique », par CRéSaM asbl, Centre de Référence en Santé Mentale
- 5.11. « Journée découverte de la construction », par Constructiv, Fonds de Sécurité d'Existence du secteur de la construction
- 5.12. «Eduquer contre l'antisémitisme : soutenir et renforcer le rôle du personnel scolaire», par la Cellule de coordination pédagogique (Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction Citoyenneté, Mémoire et Démocratie), en partenariat avec l'UNESCO, l'OSCE/ODIHR et la Commission européenne
- 5.13. « STEMentiel ! : des ressources et des professionnels vous accompagnent pour mettre les référentiels FMTTN, maths et sciences au cœur de vos pratiques », par La Scientothèque, ULB, HE2B
- 5.14. « Les bases pour construire un cours consacré à la polyculture-élevage en agriculture biologique », par le consortium Biowallonie, Crabe et FormaForm
- 5.15. « Choisir des études supérieures, comment faire ? Information, orientation, accompagnement et rôle de l'enseignant.e et des agent.e.s CPMS », par l'ULB InFOR études
- 5.16. « 16^e séminaire de la Banque nationale de Belgique – Politique monétaire, stabilité financière et le rôle de l'euro digital (CBDC) », par la BNB
- 5.17. « Formations Climat Scolaire liées au décret du 27/04/23 », par la DGPSE
6. Marchés publics
 - 6.1. Décision motivée d'attribution – IFPC – 2024-2026 – Formation professionnelle continue (2) — PNDAPP - Faible montant
 - 6.2. Décision motivée d'attribution – IFPC – 2024 – DCO&DZ – Formations en cours de carrière (3) – PNSPP
 - 6.3. Décision motivée d'attribution – IFPC – 2024 –SGI– Formations en cours de carrière (4) – PNSPP
 - 6.4. CSC – IFPC – 2024 – IFPC – DCO&DZ – Formation en cours de carrière (4) – PNSPP
 - 6.5. CSC – IFPC – 2024 – IFPC – SGI – Formation en cours de carrière (5) – PNSPP
 - 6.6. DMA – IFPC – 2024-2028 – Services de restauration – PNSPP
 - 6.7. CSC – IFPC – 2024-2028 – Services de restauration (2) – PNSPP
7. Calendrier des prochaines réunions

Bureau du 13 septembre 2024 (consultation électronique)

1. Approbation des projets de procès-verbaux
 - 1.1. Projet de procès-verbal de la consultation électronique du 14 août 2024
 - 1.2. Projet de procès-verbal de la consultation électronique du 22 août 2024
2. Personnel
3. Tableau des besoins prévisionnels en trésorerie
4. Intégration événements
 - 4.1. « La nature, ce n'est pas (si) compliqué ! », par Bibliothèque de Jette (BiblioJette)
 - 4.2. « Arboriculture fruitière : spécificités en bio », par le consortium Biowallonie, Crabe et FormaForm
 - 4.3. « Maraichage diversifié sur petites surfaces : spécificités en bio », par le consortium Biowallonie, Crabe et FormaForm

- 4.4. « Formateurs et équipements de pointe à Bruxelles ! », par La Cité des métiers de Bruxelles (en collaboration pour cette formation avec la Chambre Enseignement de Bruxelles et l'instance Bassin Enseignement-Formation-Emploi de Bruxelles)
- 4.5. « La colonisation belge en Afrique centrale : Quelle place dans le référentiel du tronc commun ? Quels outils et parcours pédagogiques innovants pour mes classes ? », par la Coordination pédagogique de la direction Citoyenneté, Mémoire et Démocratie dépendant du Secrétariat général de la Fédération Wallonie Bruxelles.
- 4.6. « Ludopédagogie et langues anciennes », par l' ULB & HEFF
- 4.7. « Parcours d'Education Culturelle et Artistique : comment et avec qui collaborer pour des projets culturels porteurs de sens ? », par Référence scolaire PECA de Huy-Waremme
- 4.8. « Développer ses compétences numériques et celles de ses élèves avec Pix », par le Service général du Numérique éducatif
5. Marchés publics
 - 5.1. CSC – IFPC – 2024-2026 – FPC Pôles territoriaux – PNSPP
 - 5.2. CSC – IFPC – 2024 – DCO&DZ – Formation en cours de carrière – Protocoles de collaboration
6. Divers
7. Calendrier des prochaines réunions

Bureau du 11 octobre 2024 (réunion en visioconférence)

1. Approbation du projet de procès-verbal de la consultation électronique du bureau du 13 septembre 2024
2. Personnel
3. Tableau des besoins prévisionnels en trésorerie
4. Intégration événements
 - 4.1. « Colloque : les identités en dialogue - prévenir la polarisation », par la CFWB - Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents
 - 4.2. « Tous chercheurs ! : une journée d'échanges autour des enjeux de la recherche collaborative enseignants, formateurs d'enseignants et futur.es enseignant.es », par la HERS, département pédagogique
 - 4.3. « EveilOmédia : faire de l'éducation aux médias au cycle 1 et 2 », par la HERS, département pédagogique
 - 4.4. « Usages et enjeux de l'intelligence artificielle à l'école », par l'UCLouvain – AGES
5. Divers
6. Calendrier des prochaines réunions

Bureau du 8 novembre 2024 (réunion en visioconférence)

1. Approbation du projet de procès-verbal de la consultation électronique du bureau du 11 octobre 2024
2. Tableau des besoins prévisionnels en trésorerie
3. Budgets
 - 3.1. Budget 2024 – ajustement budgétaire n°1
 - 3.2. Budget initial 2025
4. Plan de formation 2025 – Service général de l'Inspection
5. Plan de formation 2025 – DCO et DZ
6. Intégration événements

- 6.1. Comment élaborer un questionnement philosophique à partir d'une visite dans un musée ? », par Domaine & Musée royal de Mariemont et Picardie laïque asbl
- 6.2. « La Shoah comme point de départ : ateliers de formation sur l'histoire de la Shoah », par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction Citoyenneté, Mémoire et Démocratie (Cellule de coordination pédagogique) en partenariat avec la Fondation Auschwitz, le Mémorial de la Shoah, le War Heritage Institute et l'association Euroclio
7. Marchés publics
 - 7.1. DMA – IFPC – 2024-2026 – FPC Pôles territoriaux – PNSPP
 - 7.2. CSC – IFPC – 2024 – SGI – Formation en cours de carrière (6) – PNSPP
 - 7.3. CSC – IFPC – 2024 – DCO&DZ – Formation en cours de carrière (5) – PNSPP
 - 7.4. CSC – IFPC – 2025-2029 – Services juridiques – PNSPP
 - 7.5. CSC – IFPC – 2025-2029 – Nettoyage - PNSPP
8. Divers
9. Calendrier des prochaines réunions

Bureau du 13 décembre 2024 (réunion en visioconférence)

1. Approbation du projet de procès-verbal de la consultation électronique du Bureau du 8 novembre 2024
2. Tableau des besoins prévisionnels en trésorerie
3. Personnel
4. Projet de convention IFPC-BeGlobal
5. Intégration événements
 - 5.1. « Contribuer aux Objectifs de Développement Durable », par COREN ASBL
 - 5.2. « Comment encadrer des jeunes volontaires en projet pour l'environnement et le climat ? », par COREN ASBL
 - 5.3. « Comment soutenir l'engagement et le mieux-être des élèves en difficulté ? », par CRéSaM asbl, Centre de Référence en Santé Mentale
 - 5.4. « L'approche éducative de l'orientation dans un monde en transition », par la Fondation pour l'Enseignement
 - 5.5. « Résilience et Transition climatique : Intégrer ces sujets dans mon cours », par GoodPlanet Belgium
 - 5.6. « Journées d'expérimentation de la valise artistique Au fil des Saisons », par Référent scolaire PECA Hainaut Sud, Centre Culturel Haute Sambre et Charleroi-Danse
 - 5.7. « Parcours d'Education Culturelle et Artistique (PECA) en Wallonie picarde (WAPI) : comment et avec qui collaborer pour des projets culturels porteurs de sens ? », par Référence scolaire PECA du Bassin de Wallonie picarde (WAPI)
 - 5.8. « La langue pour habiter le monde : langue et citoyenneté – Foire du livre de Bruxelles », par le Service général des Lettres et du Livre
 - 5.9. « Nature et littérature : l'écopoétique dans les livres jeunesse – Foire du livre de Bruxelles », par le Service général des Lettres et du Livre
 - 5.10. « Construction multidisciplinaire de séquences didactiques à partir d'une bande dessinée sur les adolescents de couples séparés (Deux toits, un chez-moi ?) », par UCLouvain – Administration de l'enseignement et de la formation
6. Marchés publics
 - 6.1. DMA – IFPC -2024 – SGI – Formation en cours de carrière (6) – PNSPP
7. Divers
8. Calendrier des prochaines réunions

Les ordres du jour des réunions du Conseil d'administration

CA du 25 janvier 2024 (réunion en visioconférence)

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 21 décembre 2023
2. Intégration d'événements
 - 2.1. « Gestion du Sol en Agriculture Biologique » par le consortium constitué de Biowallonie asbl, Crabe asbl et FormaForm
 - 2.2. « Introduction aux spécificités de la boulangerie en atelier bio pour développer ces notions dans vos cours de boulangerie » » par le consortium constitué de Biowallonie asbl, Crabe asbl et FormaForm
 - 2.3. « Spécificités de la préparation de produits de viandes en Agriculture Biologique : pour développer ces notions dans vos cours ! » » par le consortium constitué de Biowallonie asbl, Crabe asbl et FormaForm
 - 2.4. « STEAMule - Découverte d'un secteur au travers d'une visite de centre de compétences : le secteur de l'industrie chimique, pharmaceutique et des biotechnologies » par la Fondation pour l'Enseignement
 - 2.5. « STEAMule - Découverte d'un secteur au travers d'une visite de centre de compétences : le secteur Industrie Technologique » par la Fondation pour l'Enseignement
 - 2.6. « STEAMule - Découverte d'un secteur au travers d'une visite de centre de compétences : le secteur Industriel » par la Fondation pour l'Enseignement
 - 2.7. « STEAMule - Découverte d'un secteur au travers d'une visite de centre de compétences : le secteur de la construction » par la Fondation pour l'Enseignement
 - 2.8. « Colloque – Lire et faire lire ! » par le Service général des Lettres et du Livre, en collaboration avec l'Association des Editeurs belges et les organisateurs de la Foire du Livre
 - 2.9. « Parcours d'Education Culturelle et Artistique en région liégeoise : comment et avec qui collaborer pour des projets culturels porteurs de sens ? » par Référence scolaire PECA de l'arrondissement de Liège composée de cinq institutions : Coopération culturelle Régionale de Liège ASBL (institution coordinatrice de la référence scolaire), Centre culturel de Liège, Les Chiroux ASBL, Jeunesses Musicales de Liège ASBL, PointCulture ASBL et la Province de Liège (Bibliothèque Centrale, Bibliothèque encyclopédique et Bibliobus)
3. Calendrier des prochaines réunions
4. Divers

Séance restreinte

5. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration siégeant en séance restreinte du 21 décembre 2023
6. Marchés publics
 - 6.1. DMA – IFPC -2023-2026 – Formation soutien et développement des compétences professionnelles et évaluation – PNDAPP
 - 6.2. CSC – IFPC – 2024 – SGI – Formations en cours de carrière – PNSPP (2)

CA du 23 février 2024 (réunion en visioconférence)

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2024
2. Plan de développement 2024
3. Service général de l'inspection – Proposition de dispense pour la formation d'insertion professionnelle
4. Service général de l'inspection – Formation en cours de carrière - Intégration d'événement – Colloque-festival BAM ! Brain & Music « Les pouvoirs de la musique sur le cerveau » par l'Université de Montréal/BRAMS, l'Université de Bourgogne, l'Université Lyon I, l'Université de Caen Normandie, l'UCLouvain/l'Académie royale de Belgique
5. Intégration d'événement
 - 5.1. L'approche éducative de l'orientation dans un monde en transition », par la Fondation pour l'Enseignement ;
 - 5.2. « Formation initiale au dispositif de formation en alternance en CEFA », par Office francophone de la formation en alternance (OFFA)
 - 5.3. « Journée d'étude autour de l'Eveil aux Langues », par UCLouvain – TEAMM – Consortium Langues Modernes
6. Calendrier des prochaines réunions
7. Divers

Séance restreinte

8. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration siégeant en séance restreinte du 25 janvier 2025
9. Marchés publics
 - 9.1. CSC – IFPC – 2024 – DCO&DZ – Formation en cours de carrière – PNSPP – relance
 - 9.2. CSC – IFPC – 2024 – SGI – Formation en cours de carrière (3) – PNSPP

CA du 28 mars 2024 (procédure électronique)

1. Approbation du projet de procès-verbal du 23 février 2024
2. Intégration d'événement
 - 2.1. « Ecole inclusive : travailler avec des classes hétérogènes. Enjeux et ressources », par ULiège – AGES »
 - 2.2. « Outiller pour un dialogue avec les familles en vue de l'orientation de l'élève », par la Fondation pour l'enseignement
 - 2.3. « STEAMule - Découverte d'un secteur au travers d'une visite de centre de compétences : le secteur alimentaire », par la Fondation pour l'Enseignement
 - 2.4. « Tronc commun : comment s'outiller ? Comment accompagner à l'orientation ? », par HE EPHEC - secteur Education, ULiège, ULB et UCLouvain
 - 2.5. « Didactiekdag NVT-net », par UCLouvain
 - 2.6. « Fenêtre ouverte sur le supérieur : S'engager dans l'enseignement supérieur », par UCLouvain
3. Calendrier des prochaines réunions
4. Divers

Séance restreinte

5. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration siégeant en séance restreinte du 23 février 2024
6. Marchés publics
 - 6.1. CSC – IFPC – 2024-2026 – Formation professionnelle continue – PNDAPP

CA du 25 avril 2024 (procédure électronique)

1. Approbation du projet de procès-verbal de la consultation électronique du 28 mars 2024
2. Calendrier des prochaines réunions
3. Divers

Séance restreinte

4. Approbation du procès-verbal de la consultation électronique du Conseil d'administration restreint du 28 mars 2024
5. Marchés publics
 - 5.1. CSC – IFPC – 2024 – SGI – Formation en cours de carrière (4) – PNSPP
 - 5.2. CSC – IFPC - 2024 – DCO&DZ – Formation en cours de carrière (3) – PNSPP

CA du 30 mai 2024 (réunion en visioconférence)

1. Approbation du projet de procès-verbal de la consultation électronique du 25 avril 2024
2. Clôture des comptes 2023
3. Intégrations d'événements
 - 3.1. « Les rencontres d'automne du collectif Tous Dehors 2024 – L'école du dehors : tout un art ! », par le Réseau IDée asbl (pour le collectif Tous Dehors)
 - 3.2. « LUDOVIA#BE – Festival des pédagogies numériques », par l'Agence du Numérique
 - 3.3. « Partage de pratiques autour de mon métier de maître de stage », par la HE EPHEC – Secteur Education
 - 3.4. « Conducteur.rice de poids lourd - Module secourisme – Premiers soins », par FSTL
 - 3.5. « L'école au carrefour des inégalités et de la transition socio-écologique : des leviers d'action », par BeGlobal en partenariat avec AJILE, CNCD 11.11.11 et les Céméa
 - 3.6. « 62e Congrès des Professeurs de Sciences - Identité(s) actuelle(s). L'identité des sciences dans un enseignement en changement », par l'association ABPPC, PROBIO et la FEGEPRO
4. Calendrier des prochaines réunions
5. Divers

CA du 27 juin 2024 (réunion en visioconférence)

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 30 mai 2024
2. Délégation des fonctions d'ordonnateur, de receveur et de trésorier à Madame Nathalie DELPORTE et Monsieur Sébastien GILLES
3. Convention projet Form@ion IFPC
4. Intégrations d'événements

- 4.1. « 6ème édition de School Education Transformation & Technology (SETT) », par Easyfairs Belgium
- 4.2. « Enseigner la littérature belge en classe de français via la collection Espace Nord », par Espace Nord
- 4.3. « 18ème festival d'expériences Playful Science », par Science On Stage
- 4.4. « 49e Congrès de la Société Belge des Professeurs de Mathématique d'expression française (SBPMef) : Mathématiques pleines de vie », par la SBPMef
- 4.5. « Rencontre Culture-École PECA Verviers : nouveaux outils et rencontres inspirantes », par Référence scolaire PECA de l'Arrondissement de Verviers
- 4.6. « Méthode de la Préoccupation Partagée (version française) - MPPfr Nord », par Centre de Ressources et d'études Systémiques contre les Intimidations Scolaires (RESIS)
- 4.7. « Formation Art à l'École : dire l'autre, aussi pour mieux s'approcher de soi – atelier avec l'auteur Carl Norac », par EKLA – Centre scénique de Wallonie pour l'enfance et la jeunesse
- 4.8. « Formation Art à l'école : traces et couleurs – atelier avec l'autrice et illustratrice Catherine Pineur », par EKLA – Centre scénique de Wallonie pour l'enfance et la jeunesse
- 4.9. « Voyage au cœur de la forêt tropicale humide, des déserts, des mangroves... Le Jardin botanique de Meise comme ressource pédagogique unique pour aborder le vivant, la nature et l'environnement avec les classes », par Jardin botanique de Meise (FWB - Service général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique)
- 4.10. « 30ème édition du Salon de l'éducation », par Salon de l'Education
- 4.11. « Enseigner et former dans un contexte multiculturel », par Step2you
- 4.12. « Les opportunités du programme Erasmus+ à destination des établissements scolaires », par Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (AEF-Europe)
- 4.13. « Accompagner les élèves du préscolaire et du primaire dans l'appropriation de la langue de l'école à l'aide de dispositifs flexibles et transversaux », par UNamur – FASEF et UCL – CRIPEDIS
5. Calendrier des prochaines réunions
6. Divers
 - 6.1. « Conducteur.rice de poids lourd - Module secourisme – Premiers soins » par le FSTL - suivi de la demande d'intégration
 - 6.2. « L'école au carrefour des inégalités et de la transition socio-écologique : des leviers d'action », par BeGlobal en partenariat avec AJILE, CNCD 11.11.11 et les Céméa – suivi de la demande d'intégration

Séance restreinte

7. Approbation du procès-verbal de la réunion restreinte du Conseil d'administration du 30 mai 2024
8. Marchés publics
 - 8.1. Décision motivée d'attribution – IFPC – 2024-2026 – Formation professionnelle continue – PNDAPP
 - 8.2. Cahier spécial des charges – IFPC – 2024-2028 – Services de restauration – PNSPP

CA du 29 août 2024 (réunion en visioconférence)

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 27 juin 2024
2. Rapport d'activités 2023
3. Intégration d'événements
 - 3.1. « Les bases pour construire un cours consacré à la gestion des cultures en Agroécologie Bio », par le consortium Biowallonie, Crabe et FormaForm
 - 3.2. « Journée pédagogique entre pairs formateur·trice·s et enseignant·e·s pour découvrir sur le terrain le secteur bio wallon et des animations-outils pour alimenter mes pratiques », par le consortium Biowallonie, Crabe et FormaForm
 - 3.3. « Produits bio locaux : cadres et opportunités de vente », par le consortium Biowallonie, Crabe et FormaForm
 - 3.4. « Transformation des fruits et légumes biologiques », par le consortium Biowallonie, Crabe et FormaForm
 - 3.5. « Comment aborder dans vos cours le thème de la transformation des produits laitiers dans le contexte de l'agriculture biologique en Wallonie », par le consortium Biowallonie, Crabe et FormaForm
 - 3.6. « Le bien-être des élèves : un atout pour les apprentissages scolaires », par CRéSaM asbl, Centre de Référence en Santé Mentale
 - 3.7. « Mes élèves vont-ils bien ? Exploration du champ de la santé mentale des enfants de 6-12 ans, bonne santé mentale, signaux d'alerte et ressources à destination des équipes éducatives », par CRéSaM asbl, Centre de Référence en Santé Mentale
 - 3.8. « Journée de l'Education financière sur la thématique de l'épargne au Wikifin Lab », par la FSMA – Wikifin
 - 3.9. « Les Petites Natures : comment construire des apprentissages riches et diversifiés en lien avec la nature ? Outillons le préscolaire avec la recherche de terrain », par HERS Virton
 - 3.10. « Journée d'étude : Jeunes, Santé Mentale et Numérique », par CRéSaM asbl, Centre de Référence en Santé Mentale
 - 3.11. « Journée découverte de la construction », par Constructiv, Fonds de Sécurité d'Existence du secteur de la construction
 - 3.12. «Eduquer contre l'antisémitisme : soutenir et renforcer le rôle du personnel scolaire», par la Cellule de coordination pédagogique (Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction Citoyenneté, Mémoire et Démocratie), en partenariat avec l'UNESCO, l'OSCE/ODIHR et la Commission européenne
 - 3.13. « STEMentiel ! : des ressources et des professionnels vous accompagnent pour mettre les référentiels FMTTN, maths et sciences au cœur de vos pratiques », par La Scientothèque, ULB, HE2B
 - 3.14. « Les bases pour construire un cours consacré à la polyculture-élevage en agriculture biologique », par le consortium Biowallonie, Crabe et FormaForm
 - 3.15. « Choisir des études supérieures, comment faire ? Information, orientation, accompagnement et rôle de l'enseignant.e et des agent.e.s CPMS », par l'ULB InfOR études
 - 3.16. « 16e séminaire de la Banque nationale de Belgique – Politique monétaire, stabilité financière et le rôle de l'euro digital (CBDC) », par la BNB
 - 3.17. « Formations Climat Scolaire liées au décret du 27/04/23 », par la DGPSE
 - 3.18. « Festival International de Géographie de Saint Dié des Vosges, 2024 consacré au thème terres et le territoire invité est : les Alpes », par la FEGEPRO

4. Intégration d'événements relatif au décret climat scolaire, par l'Observatoire du climat scolaire concernant les formations A (gestion de projet) et B (compréhension commune du harcèlement)
5. Calendrier des prochaines réunions
6. Divers

Séance restreinte

7. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 27 juin 2024
8. Marchés publics
 - 8.1. Décision motivée d'attribution - IFPC – 2024-2026 – Formation professionnelle continue (2) — PNDAPP - Faible montant
 - 8.2. Décision motivée d'attribution - IFPC – 2024 – DCO&DZ – Formations en cours de carrière (3) – PNSPP
 - 8.3. Décision motivée d'attribution – IFPC – 2024 –SGI– Formations en cours de carrière (4) – PNSPP
 - 8.4. Décision motivée d'attribution – IFPC – 2024 – 2028 – Services de restauration – PNSPP
 - 8.5. CSC - IFPC – 2024 – DCO&DZ – Formations en cours de carrière (4) – PNSPP
 - 8.6. CSC – IFPC – 2024 –SGI– Formations en cours de carrière (5) – PNSPP
 - 8.7. CSC - IFPC – 2024 – 2028 – Services de restauration (2) – PNSPP

CA du 24 septembre 2024 (procédure électronique)

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 29 août 2024
2. Lettre de mission IFPC
3. Intégration d'événements
 - 3.1. « La nature, ce n'est pas (si) compliqué ! », par Bibliothèque de Jette (BiblioJette)
 - 3.2. « Arboriculture fruitière : spécificités en bio », par le consortium Biowallonie, Crabe et FormaForm
 - 3.3. « Maraichage diversifié sur petites surfaces : spécificités en bio », par le consortium Biowallonie, Crabe et FormaForm
 - 3.4. « Formateurs et équipements de pointe à Bruxelles ! », par La Cité des métiers de Bruxelles (en collaboration pour cette formation avec la Chambre Enseignement de Bruxelles et l'instance Bassin Enseignement-Formation-Emploi de Bruxelles)
 - 3.5. « La colonisation belge en Afrique centrale : Quelle place dans le référentiel du tronc commun ? Quels outils et parcours pédagogiques innovants pour mes classes ? », par la Coordination pédagogique de la direction Citoyenneté, Mémoire et Démocratie dépendant du Secrétariat général de la Fédération Wallonie Bruxelles.
 - 3.6. « Ludopédagogie et langues anciennes », par l' ULB & HEFF
 - 3.7. « Parcours d'Education Culturelle et Artistique : comment et avec qui collaborer pour des projets culturels porteurs de sens ? », par Référence scolaire PECA de Huy-Waremme
 - 3.8. « Développer ses compétences numériques et celles de ses élèves avec Pix », par le Service général du Numérique éducatif
4. Calendrier des prochaines réunions
5. Divers

Séance restreinte

6. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 29 août 2024
7. Marchés publics
 - 7.1. CSC – IFPC – 2024-2026 – FPC Pôles territoriaux

CA du 18 octobre 2024 (procédure électronique)

1. Approbation du projet de procès-verbal de la consultation électronique du 24 septembre 2024
2. Intégration événements
 - 2.1. « Colloque : les identités en dialogue - prévenir la polarisation », par la CFWB - Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents
 - 2.2. « Tous chercheurs ! : une journée d'échanges autour des enjeux de la recherche collaborative enseignants, formateurs d'enseignants et futur.es enseignant.es », par la HERS, département pédagogique
 - 2.3. « EveilOmédia : faire de l'éducation aux médias au cycle 1 et 2 », par la HERS, département pédagogique
 - 2.4. « Usages et enjeux de l'intelligence artificielle à l'école », par l'UCLouvain – AGES
3. Calendrier des prochaines réunions
4. Divers

Séance restreinte

5. Approbation du procès-verbal de la consultation électronique restreinte du 24 septembre 2024
6. Marchés publics
 - 6.1. DMA – IFPC – 2024-2028 – Services de restauration (2) – PNSPP

CA du 18 novembre 2024 (procédure électronique) - Séance restreinte

1. Lancement marché public de services relatif à la formation en cours de carrière des membres du Service général de l'Inspection (Réf. : CSC – IFPC – 2024 – SGI – Formation en cours de carrière (6) – PNSPP)

CA du 3 décembre 2024 (procédure électronique)

1. Approbation du projet de procès-verbal de la consultation électronique du 18 octobre 2024
2. Plan de formation 2025 – Service général de l'Inspection
3. Plan de formation 2025 – DCO et DZ
4. Intégration d'événements
 - 4.1. Comment élaborer un questionnement philosophique à partir d'une visite dans un musée ? », par Domaine & Musée royal de Mariemont et Picardie laïque asbl
 - 4.2. « Rencontre P(art)AGER Adolescence, identités et frontières. Comment définir la réussite ? Quel en est le sens pour un adolescent, aujourd'hui ? A quel moment peut-on parler de prédétermination ? », par une association d'opérateurs culturels : Maison de la Culture de Tournai (Belgique), La Rose des Vents, Scène nationale, Villeneuve

- d'Ascq (France) et d'opérateurs de formation : Réseau Canopé (France) Région académique des Hauts de France (EAFC + DRAREIC) (France)
5. Calendrier des prochaines réunions
 6. Divers

CA du 17 décembre 2024 (réunion en visioconférence)

1. Approbation des projets de procès-verbaux
 - 1.1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2024
 - 1.2. Approbation du procès-verbal de la consultation électronique du 3 décembre 2024
2. Budgets
 - 2.1. Budget 2024 – ajustement budgétaire n°1
 - 2.2. Budget initial 2025
3. Projet de convention IFPC-BeGlobal
4. Intégration d'événements
 - 4.1. « Contribuer aux Objectifs de Développement Durable », par COREN ASBL
 - 4.2. « Comment encadrer des jeunes volontaires en projet pour l'environnement et le climat ? », par COREN ASBL
 - 4.3. « Comment soutenir l'engagement et le mieux-être des élèves en difficulté ? », par CRéSaM asbl, Centre de Référence en Santé Mentale
 - 4.4. « L'approche éducative de l'orientation dans un monde en transition », par la Fondation pour l'Enseignement
 - 4.5. « Résilience et Transition climatique : Intégrer ces sujets dans mon cours », par GoodPlanet Belgium
 - 4.6. « Journées d'expérimentation de la valise artistique Au fil des Saisons », par Référent scolaire PECA Hainaut Sud, Centre Culturel Haute Sambre et Charleroi-Danse
 - 4.7. « Parcours d'Education Culturelle et Artistique (PECA) en Wallonie picarde (WAPI) : comment et avec qui collaborer pour des projets culturels porteurs de sens ? », par Référence scolaire PECA du Bassin de Wallonie picarde (WAPI)
 - 4.8. « La langue pour habiter le monde : langue et citoyenneté – Foire du livre de Bruxelles », par le Service général des Lettres et du Livre
 - 4.9. « Nature et littérature : l'écopoétique dans les livres jeunesse – Foire du livre de Bruxelles », par le Service général des Lettres et du Livre
 - 4.10. « Construction multidisciplinaire de séquences didactiques à partir d'une bande dessinée sur les adolescents de couples séparés (Deux toits, un chez-moi ?) », par UCLouvain – Administration de l'enseignement et de la formation
5. Calendrier des prochaines réunions
6. Divers

Séance restreinte

7. Approbation des projets de procès-verbaux
 - 7.1. Approbation de la consultation électronique restreinte du 18 novembre 2024
 - 7.2. Approbation de la consultation électronique restreinte du 3 décembre 2024

Annexe 2 : Montant des indemnités et jetons de présence des Administrateurs, des indemnités ou des rémunérations des Commissaires aux Comptes, du Commissaire du Gouvernement et de l'Administrateur général pour l'année 2023

Le montant total brut des jetons de présence et des indemnités des Administrateurs réunis lors des 11 réunions du Conseil d'administration au cours de l'année 2024 s'élève à 10.561,69 €. Le détail de ces informations se trouve dans le tableau de la page suivante.

Note : Le Conseil d'administration a été amené à prendre position sur des points à l'ordre du jour à 11 reprises dont 5 sous forme électronique. Lors d'une procédure électronique, aucun jeton de présence n'est octroyé.

Le montant total brut de la rémunération de l'Administrateur général f.f. s'élève à 191.276,26 € (montant brut de 150.315,01 € + charges patronales de 40.961,25 €).

Le montant total brut des indemnités versées au Commissaire du Gouvernement à temps partiel est de 8.977,05 €.

Le montant total brut des honoraires versés aux Réviseurs est de 8.421,60 €.

NOM	CA 1 25/01/2024 visio	CA 2 23/02/2024 visio	CA 3 28/03/2024 électronique	CA 4 25/04/2024 électronique	CA 5 30/05/2024 visio	CA 6 27/06/2024 visio	CA 7 29/08/2024 visio
BARZIN Philippe (effectif)						260,09	
BERGERS Laetitia (effectif)					254,99		260,09
BETTENS Michel (effectif)		254,99			254,99	260,09	
BIEMAR Sandrine (effectif)	254,99	254,99			254,99	260,09	260,09
COCHE Frédéric (suppléant BERGERS Laetitia)						260,09	
DAUT Carole (suppléant BARZIN Philippe)							
DE KUYSSCHE Sophie (suppléant LENAERTS Patrick)		254,99					
DOLHEN Philippe (effectif)					254,99	260,09	260,09
DUMONT Gil-Olivier (effectif)							
FERON Odette (suppléant TOUZRI Abdelfattah fin avril 24)	254,99	254,99					
GENOT Christine (effectif)	254,99	254,99				260,09	260,09
LENAERTS Patrick (effectif)		254,99					260,09
MAGHE Angélique (effectif)					254,99	260,09	260,09
MOURAUX Christophe (effectif)	254,99						
SCHETGEN Sébastien (effectif)	254,99	254,99			254,99	260,09	
SIGHEL Isabelle (effectif)		254,99			254,99		
TOUSSAINT Xavier (suppléant DOLHEN Philippe)							

NOM	CA 8 24/09/2024 consultation électronique	CA 9 18/10/2024 consultation électronique	CA10 03/12/2024 consultation électronique	CA11 17/12/2024	TOTAUX BRUT
BARZIN Philippe (effectif)					260,09 €
BERGERS Laetitia (effectif)					515,08 €
BETTENS Michel (effectif)					770,07 €
BIEMAR Sandrine (effectif)				260,09	1.545,24 €
COCHE Frédéric (suppléant BERGERS Laetitia)					260,09 €
DAUT Carole (suppléant BARZIN Philippe)				260,09	260,09 €
DE KUYSSCHE Sophie (suppléant LENAERTS Patrick)				260,09	515,08 €
DOLHEN Philippe (effectif)					775,17 €
DUMONT Gil-Olivier (effectif)				260,09	260,09 €
FERON Odette (suppléant TOUZRI Abdelfattah fin avril 24)					509,98 €
GENOT Christine (effectif)					1.030,16 €
LENAERTS Patrick (effectif)					515,08 €
MAGHE Angélique (effectif)					775,17 €
MOURAUX Christophe (effectif)					254,99 €
SCHETGEN Sébastien (effectif)				260,09	1.285,15 €
SIGHEL Isabelle (effectif)				260,09	770,07 €
TOUSSAINT Xavier (suppléant DOLHEN Philippe)				260,09	260,09 €
					10.561,69 €

Annexe 3 : Données synthétiques relatives aux marchés publics 2024

Références	Intitulé	Objet	Lots	Procédure	Montant EUR HTVA	Durée	Attribution	Adjudicataires
IFC- MaP Catering 2020-2024	Marché public de services passé par procédure négociée sans publication préalable portant sur les services de livraison de repas pour les formations organisées par l'IFC	Marché de services de restauration – Code CPV 55521200-0 (services de livraison de repas, visés par l'annexe III de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics) – Les services consistent en la préparation et la livraison de repas froids	6	Procédure négociée sans publication préalable	160.000,00	48 mois	11-06-20	* Traiteur Duchâteau * Traiteur Grégoire * Traiteur Géraldine * Déli Uccle
IFC - MP Services juridiques 2021- 2025	Marché public de services juridiques visant à désigner un avocat par procédure négociée sans publication préalable	Marché de services juridiques visant à désigner un avocat - Code CPV 79100000-5 (L. 17/06/2016 – annexe III). Les services consistent en la dispense de conseils juridiques, essentiellement en matière de marchés publics.	1	Procédure négociée sans publication préalable	33.057,85	48 mois	03-02-21	* BV AVOCATS

IFPC - MaP-Fo MDI/B501	Procédure négociée sans publication préalable pour un marché de services de formations à la pédagogie de l'enseignement fondamental ou de l'enseignement secondaire inférieur à destination des agrégés de l'enseignement secondaire supérieur et des porteurs d'un diplôme de niveau universitaire complété par le certificat d'aptitudes pédagogiques ou le certificat de cours normaux techniques moyens	Marché de services d'éducation et de formation professionnelle, code CPV 80530000-8 de l'annexe III de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics – Marché à lots Les services consistent en l'organisation et la certification des volets du module de la formation à la pédagogie de l'enseignement fondamental ou de l'enseignement secondaire inférieur à destination des agrégés de l'enseignement secondaire supérieur et des porteurs d'un diplôme de niveau universitaire complété par le certificat d'aptitudes pédagogiques ou le certificat de cours normaux techniques moyens.	11	Procédure négociée sans publication préalable	720.000,00	24 mois reconductibles une fois	26-11-21	* Haute Ecole de la Province de Liège * Haute Ecole Louvain en Hainaut * Haute Ecole Libre Mosane * Université de Mons * Haute Ecole Galilée - ISPG * Haute Ecole Francisco Ferrer
---------------------------	---	--	----	--	------------	---------------------------------------	----------	--

IFC-MaP-Fo MDI/B501 – Relance lot « Éducation artistique	Procédure négociée sans publication préalable pour un marché de services de formations à la pédagogie de l'enseignement fondamental ou de l'enseignement secondaire inférieur à destination des agréés de l'enseignement secondaire supérieur et des porteurs d'un diplôme de niveau universitaire complété par le certificat d'aptitudes pédagogiques ou le certificat de cours normaux techniques moyens – Lot relatif à l'éducation artistique	Marché de services d'éducation et de formation professionnelle, code CPV 80530000-8 de l'annexe III de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics Les services consistent en l'organisation et la certification du volet portant sur l'éducation artistique du module de la formation à la pédagogie de l'enseignement fondamental ou de l'enseignement secondaire inférieur à destination des agrégés de l'enseignement secondaire supérieur et des porteurs d'un diplôme de niveau universitaire complété par le certificat d'aptitudes pédagogiques ou le certificat de cours normaux techniques moyens.	1	Procédure négociée sans publication préalable	53.719,00	24 mois reconductibles une fois	22-02-22	* Haute Ecole de la Province de Liège * Université de Liège * Université de Mons
IFPC - 2023-2025 - MP Papèterie - Faible montant	Marché public de services relatifs à la fourniture de papèterie à en-tête pour l'IFPC	Marché de fourniture de papèterie à en-tête – Code CPV 30199200-2 – Les services consistent en la fourniture de papiers à en-tête, enveloppes, cartes de visiste avec les logos et coordonnées de l'IFPC et de la Communauté française	1	Faible montant	Marché à bordereaux de prix: voy. DMA	24 mois reconductible une fois	09-03-23	* DB Group
IFPC - 2023-2024 - MP Restauration - Luxembourg - PNSPP	Marché public de services de restauration - 2023-2024 - PNSPP	Marché de services de restauration – Code CPV 55521200-0 (services de livraison de repas, visés par l'annexe III de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics) – Les services consistent en la préparation et la livraison de repas froids	1	Procédure négociée sans publication préalable	*8,5 TVAC par pers *20 TVAC par livraison	17 mois	14-03-23	* SRL Tratieur Géraldine

IFPC - 2023-2025 - MP Tapis et poubelles - Faible montant	Marché public de faible montant relatif à la mise en location et l'entretien de containers d'hygiène féminine et de tapis pour les locaux de l'IFPC	Marché de services de mise en location et d'entretien de containers d'hygiène féminine et de tapis antialissures - Code CPV 90900000-6. Les services consistent en la mise en location et l'entretien régulier de 6 containers d'hygiène féminine et 5 tapis antialissures dans les locaux de l'IFPC.	1	Faible montant	7.290,41 (reconduction comprise)	2 ans reconductible un fois	30-05-23	* Clean Tapis SC
IFPC - 2023-2026 - MP FPC - PCN	Marché public de services passé par procédure concurrentielle avec négociation relatif à la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS	Services de formation professionnelles (Code CPV 80530000-8). Les services consistent en l'organisation, pour les années scolaires 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026, de formation en interréseaux devant répondre aux thèmes prioritaires, aux intitulés, objectifs généraux, publics-cibles et autres précisions décrites dans les fiches techniques.	105	Procédure concurrentielle avec négociation	#####	3 ans	22-06-23	Adjudicataires multiples
IFPC - 2023-2026 - MP Réviseurs - Faible montant	Marché public de services portant sur la désignation d'un Commissaire aux comptes parmi les membres de l'institut des réviseurs d'entreprises pour l'IFPC\$	Marché public de services d'audit financier – Désignation d'un commissaire aux comptes parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises pour l'IFPC.	1	Faible montant	20.880,00	3 ans	14-09-23	* SRL Christine Coyette-Vanden Bosch
IFPC - 2023-2027 - Machines virtuelles - PNSPP	Marché public de services de mise à dispositions de machines virtuelles	Services d'hébergement pour l'exploitation de sites WWW (Code CPV 72415000-2).	1	Procédure négociée sans publication préalable	28.479,01 EUR en ce compris la reconduction	2 ans reconductible un fois	17-10-23	* NeWIN SA

IFPC - 2023-2024 - Formations FI - Faible montant	Marché public de services de faible montant relatifs à la formation professionnelle continue des formateurs internes de l'IFPC	Service de formation professionnelle (Code CPV 80530000-8). Les services consistent en l'organisation de formations professionnelles continues au bénéfice de l'équipe de formateurs internes de l'IFPC.	2	Faible montant	1.300,00	4 mois	15-12-23	* L'Université de Liège * Mme Danièle Crutzen
IFPC – 2023-2024 – SGI – Formation insertion professionnelle – PNSPP	Marché public de services relatif à la formation d'insertion professionnelle des inspecteurs stagiaires du Service général de l'Inspection	Services de formation professionnelle (Code CPV 80530000-8). Les services consistent en l'organisation de la formation d'insertion professionnelle des inspecteurs stagiaires du service général de l'inspection	4	Procédure négociée sans publication préalable	63.370,63	6 mois	22-12-23	* ASBL Droits quotidiens * Université Libre de Bruxelles
IFPC - 2023-2024 - SGI - Approfondissement en analyse des pratiques professionnelles - PNSPP	Marché public de services de formation à destination des inspecteurs généraux et coordonnateurs du Service général de l'Inspection	Marché public de services de formation professionnelle – Code CPV 80530000-8 (Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, Annexe III). Les services consistent en l'organisation d'une formation de trois jours sur l'approfondissement de l'analyse des pratiques professionnelles à destination des inspecteurs généraux, des inspecteurs coordonnateurs et de l'inspectrice générale coordonnatrice du Service général de l'Inspection	1	PNSPP	5.707,64	2 mois	15-01-24	Université de Namur
IFPC – 2024 – Formations Service pédagogique IFPC – Faible montant	Marché public de services de faible montant relatifs à la formation professionnelle continue des membres du Service pédagogique de l'IFPC	Marché public de services de formation professionnelle - Code CPV 80530000-8 (Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, Annexe III). Les services consistent en l'organisation de formations professionnelles continues au bénéfice des membres du Service pédagogique de l'IFPC	1	Faible montant	2.250,00	3 mois	07-02-24	M. Bertrand PETIT
Boite aux lettres - RH	Boite aux lettres – RH	Fourniture boîte aux lettres	1	Faible montant	18,31	X	12-02-24	Tempo di saldi

IFPC – 2024 – SGI – FIP (2) – Faible montant	Marché public de services relatifs à la formation d’insertion professionnelle des inspecteurs stagiaires du Service général de l’Inspection	Marché public de service relatifs à la formation d’insertion professionnelle des inspecteurs stagiaires du Service général de l’Inspection (Code CPV 80530000-8 – Formation professionnelle – Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, Annexe III).	1	Faible montant	29.556,00	4 mois	23-02-24	Université de Mons
IFPC – 2023-2024 – DCO&DZ – Formation en cours de carrière - PNSPP	Marché public de services relatif à la formation en cours de carrière des délégués au contrat d’objectifs et des directeurs de zone	Marché public de services portant sur la formation en cours de carrière des délégués au contrat d’objectifs et des directeurs de zone (Code CPV 80530000-8 – Formation professionnelle – Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics – Annexe III)	10	PNSPP	23.855,21	5 mois	26-02-24	* Université libre de Bruxelles * Université de Namur * AISBL Institute of Neurocognitivism
Impression A4 et A3	Impression A4 et A3	Marché public de services relatif à l'impression de différents fichiers	1	Faible montant	392,46	X	18-03-24	DB Group
IFPC – 2024 – SGI – Approfondissement en analyse des pratiques professionnelles – Faible montant	Marché public de services de formation à destination des inspecteurs généraux et coordonnateurs du Service général de l’Inspection	Marché public de services de formation professionnelle – Code CPV 80530000-8 (Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, Annexe III). Les services consistent en l’organisation de deux demi-journées de formation par visioconférence portant sur l’analyse des pratiques professionnelles à destination des inspecteurs généraux, des inspecteurs coordonnateurs et de l’inspectrice générale du service générale de l’Inspection.	1	Faible montant	1.440,00	3 mois	10-04-24	Université de Namur
IFPC – 2023-2024 – SGI – Formation en cours de carrière (3) - PNSPP	Marché public de services relatif à la formation en cours de carrière des membres du Service général de l’Inspection	Marché public de services portant sur la formation en cours de carrière des membres du Service général de l’Inspection (Code CPV 80530000-8 – Formation professionnelle – Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics – Annexe III)	2	PNSPP	2.310,00	7 mois	19-04-24	Centre de coopération technique et pédagogique (CECOTEPE)

IFPC – 2024 – 2026 – Formations formateurs-animateurs CAP – Faible montant	Marché public de services de faible montant relatifs à la formation spécifique au dispositif des communautés d'apprentissage professionnelles	Marché public de services de formation professionnelle – Code CPV 80530000-8 (Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, Annexe III). Les services consistent en l'organisation d'une formation spécifique au dispositif des communautés d'apprentissage professionnelles au bénéfice de leurs futurs formateurs-animateurs.	1	Faible montant	27.370,00	15 mois reconductible une fois	30-04-24	Université catholique de Louvain
IFPC – 2024-2026 – Formation professionnelle continue – PNDAPP	Accord-cadre de services relatifs à la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles, des membres de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS et de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux	Marché public de services de formation professionnelle – Code CPV 80530000-8 (Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics). Les services consistent en l'organisation, pour les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026 de formations professionnelles continues en interréseaux au bénéfice des membres de l'équipe éducative des écoles, des membres de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS et de l'équipe pluridisciplinaires des pôles territoriaux.	27	PNDAPP	330.578,51	25 mois	27-06-24	Adjudicataires multiples
Activité Teambuilding	Activité Teambuilding	Le présent marché porte sur la recherche d'une activité de team building le vendredi 6 septembre 2024 pour les membres du personnel « résidents » de l'IFPC, soit environ 35 personnes	1	Faible montant	2.169,42	X	11-07-24	Fort de Chaufontaine
Repas Teambuilding	Repas Teambuilding	Le présent marché porte sur l'organisation d'un repas lors du team building le vendredi 6 septembre 2024 pour les membres du personnel « résidents » de l'IFPC, soit environ 35 personnes.	1	Faible montant	1.282,45	x	13-08-24	SRL Traiteur Géraldine
IFPC – 2024 – SGI – Formation en cours de carrière (4) - PNSPP	Marché public de services relatif à la formation en cours de carrière des membres du Service général de l'Inspection	Marché public de services portant sur la formation en cours de carrière des membres du Service général de l'Inspection (Code CPV 80530000-8 – Formation professionnelle – Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics – Annexe III)	8	PNSPP	2.073,35	3 mois	05-09-24	ASBL Education Globale et Développement

IFPC – 2024 – DCO&DZ – Formation en cours de carrière (3) - PNSPP	Marché public de services relatif à la formation en cours de carrière des délégués au contrat d'objectifs et des directeurs de zone	Marché public de services portant sur la formation en cours de carrière des délégués au contrat d'objectifs et des directeurs de zone (Code CPV 80530000-8 – Formation professionnelle – Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics – Annexe III)	5	PNSPP	10.967,00	2 mois	05-09-24	*SRL Progress Consulting * Université de Mons
IFPC – 2024-2028 – Services de restauration - PNSPP	Marché public de services de restauration	Marché de services de restauration – Code CPV 55521200-0 (services de repas, visés par l'Annexe III de la loi du 17 juin 2016 aux marchés publics) – Les services consistent en la préparation et la livraison de repas froids.	6	PNSPP	66.037,74	48 mois	05-09-24	SA Traiteur Duchateau
IFPC – 2024-2026 – Formation professionnelle continue (2) – Faible montant	Accord-cadre de services relatifs à la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles, des membres de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS et de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux	Marché public de services de formation professionnelle – Code CPV 80530000-8 (Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics). Les services consistent en l'organisation, pour les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026 de formations professionnelles continues en interréseaux au bénéfice des membres de l'équipe éducative des écoles, des membres de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS et de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux.	4	Faible montant	29.999,00	25 mois	09-09-24	* Haute Ecole Francisco Ferrer * Université de Namur * Mme Carine ROUHART
IFPC – 2024 – SGI – Formation en cours de carrière (5) - PNSPP	Marché public de services relatif à la formation en cours de carrière des membres du Service général de l'Inspection	Marché public de services portant sur la formation en cours de carrière des membres du Service général de l'Inspection (Code CPV 80530000-8 – Formation professionnelle – Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics – Annexe III)	5	PNSPP	13.250,00	2 mois	09-10-24	Centre pour la Formation et l'Intervention Psychologiques (CFIP)

IFPC – 2024 – DCO&DZ – Evaluation finale des protocoles de collaboration – PNSPP	Marché public de services relatif à la formation en cours de carrière des délégués au contrat d'objectifs et des directeurs de zone – Evaluation finale des protocoles de collaboration	Marché public de services relatif à la formation en cours de carrière des délégués au contrat d'objectifs et des directeurs de zone (Code CPV 80530000-8 – Formation professionnelle – Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics – Annexe III)	1	PNSPP	23.627,06	2 mois	09-10-24	Université Libre de Bruxelles
IFPC – 2024 – Impressions TC – Faible montant	Marché public de services d'impression	Marché public de services relatif à l'impression de différents fichiers	1	Faible montant	3.355,00	X	14-10-24	SRL Pirson Imprimerie
IFPC – 2024 – DCO&DZ – Formation en cours de carrière (3) - PNSPP	Marché public de services relatif à la formation en cours de carrière des délégués au contrat d'objectifs et des directeurs de zone	Marché public de services portant sur la formation en cours de carrière des délégués au contrat d'objectifs et des directeurs de zone (Code CPV 80530000-8 – Formation professionnelle – Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics – Annexe III)	2	PNSPP	1.011,25	2 mois	21-10-24	Université de Liège
IFPC – 2024-2028 – Services de restauration (2) - PNSPP	Marché public de services de restauration	Marché de services de restauration – Code CPV 55521200-0 (services de repas, visés par l'Annexe III de la loi du 17 juin 2016 aux marchés publics) – Les services consistent en la préparation et la livraison de repas froids.	5	PNSPP	311.320,75	48 mois	24-10-24	SRL Traiteur Géraldine

IFPC – 2024-2026 - Intervention Formations « Les mesures d'isolement et de contention pour protéger l'élève dans l'enseignement spécialisé	Marché public de services de faible montant relatif à l'intervention d'un expert dans le cadre des formations « Les mesures d'isolement et de contention pour protéger l'élève dans l'enseignement spécialisé »	Marché public de services de formation professionnelle - Code CPV 80530000-8 (Loi du 17 juin 2017 relative aux marchés publics, Annexe III). Les services consistent en l'organisation de formations professionnelles continues au bénéfice de l'équipe de formateurs internes de l'IFPC	1	Faible montant	3.600,00	21 mois	12-11-24	Fondation SUSA
IFPC – 2024-2026 – FPC Pôles territoriaux - PNSPP	Accord-cadre de services relatifs à la formation professionnelle continue des membres de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux	Marché public de services de formation professionnelle – Code CPV 80530000-8 (Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics). Les services consistent en l'organisation, pour les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026 de formations professionnelles continues en interréseaux au des membres de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS et de l'équipe pluridisciplinaires des pôles territoriaux.	4	PNSPP	50.000,00	23 mois	19-11-24	* Mme Anne-Lise GONCALVES * Haute-Ecole Ilya Prigogine
IFPC – 2024 – SGI – Formation en cours de carrière (6) - PNSPP	Marché public de services relatif à la formation en cours de carrière des membres du Service général de l'Inspection	Marché public de services portant sur la formation en cours de carrière des membres du Service général de l'Inspection (Code CPV 80530000-8 – Formation professionnelle – Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics – Annexe III)	4	PNSPP	11.458,35	2 mois	12-12-24	* Université libre de Bruxelles *Centre de coopération technique et pédagogique (CECOTEPE)
IFPC – 2024 – DCO&DZ – Formation en cours de carrière (5) - PNSPP	Marché public de services relatif à la formation en cours de carrière des délégués au contrat d'objectifs et des directeurs de zone	Marché public de services portant sur la formation en cours de carrière des délégués au contrat d'objectifs et des directeurs de zone (Code CPV 80530000-8 – Formation professionnelle – Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics – Annexe III)	1	PNSPP	10.268,00	2 mois	20-12-24	Université de Mons